

# PLANTÉ

## Histoire des familles PLANTÉ, Pouancé Saint Erblon, Senonnes

Vous avez téléchargé ce fichier sur le site d'histoire d'Odile HALBERT

<http://www.odile-halbert.com>

où vous trouverez l'histoire du Haut-Anjou, de la baronnie de Pouancé, mais aussi Craon, les actes notariés, les chartriers, les modes de vie ... ainsi que mes adresses courriel et poste

Fichier créé 1682 Mis à jour 09.12.2015 *Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés*

<b>Arbre généalogique descendant</b>	(page)
Histoire.....	2
légende.....	2
charrier de Senonnes.....	2
modes de vie.....	4
descendance de N. Planté père de Pierre et René Planté.....	5
Pierre Planté x1631 Julienne Denyau.....	5
Pierre Planté x1676 Geneviève Hirt.....	7
Pierre Planté x1706 Anne-Renée Gisteau.....	8
Anne-Renée Planté x1727 Jean-François Letort.....	10
Jean Letort x1749 Anne Pouriast.....	11
Geneviève Planté x1705 Julien Migot de la Porte.....	11
Marie Migot x1747 Augustin Rollet de Vieux-Pont.....	12
Renée Planté x1714 Léon Marchandye.....	12
Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot.....	13
Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot.....	13
Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot.....	13
Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot.....	13
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	13
Aimée Audineau x Edouard Guillouard.....	13
Anne Planté x1680 Jacques Armaron.....	13
Jacques Armaron x1713 Marguerite Leroux.....	13
René Planté x1649 Gabrielle de Gohier.....	13
Marie Planté x1689 Samuel Maunoury.....	14
Marie Maunoury x1715 Charles Pouriatz.....	15
Marie Pouriats x1738 Nicolas Coutis.....	15
Renée Coutil x1765 André Duchesne.....	15
Marin-Pierre Duchesne x1818 Madeleine Henry.....	16
Madeleine Duchesne x1843 Louis Gelin.....	16
Marie Geslin x1868 François Mahot.....	16
Pierre Planté x/1658 Ollive Goullier.....	16
Louis Planté x1684 Angélique Coiscault.....	17
Nicolas Planté x/1587 Jeanne Douard.....	17
Anne Planté x /1611 Jacques Bordier.....	21

Marie Planté x /1617 Gabriel Moreau.....	21
Pierre Planté x /1620 Marie Cochon .....	21
François Planté x/1653 Jehanne Baslé .....	22
Pierre Planté x/1662 Françoise Dersoir.....	23
François Planté x1695 Françoise Martineau.....	23
François Planté x1726 Marie Lemonnier.....	24
Louis Planté 1x A. Vignais 2x P. Chaussé .....	24
François Planté x Françoise Gautier.....	24
François René Planté x1837 Jeanne Michel.....	24
non rattachés à ce jour : .....	25

### Histoire

Le patronyme PLANTÉ est un participe passé qui désigne un endroit planté. Il se rencontre surtout dans le Sud-Ouest de la France (MORLET M.T. *Dictionnaire étymologique* 1991).

Je trouve le patronyme PLANTÉ au début du 16<sup>e</sup> siècle dans la baronnie de Pouancé. Au cours du 17<sup>e</sup> ils occupent divers offices dans la judicature. J'ai identifié plusieurs familles, probablement issues d'une souche commune. Mais, le patronyme semble assez répandu, et des familles de laboureurs coexistent dans le Nord-Ouest du Maine-et-Loire.

### légende

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- [*tante maternelle*] : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

### chartrier de Senonnes

Mes Planté pourraient venir de Senonnes. J'y trouve des Planté dès 1513. Et c'est là que Pierre Planté et Geneviève Hiret, mes ancêtres, se marient en 1676, soit tout de même 165 ans plus tard !

Voici en ordre chronologiques les Planté relevés dans le chartrier de Senonnes. Celui-ci existe en 2 sources, l'une à Nantes en série B, l'autre à Laval en série J. Celui de Nantes, issu des fonds de la famille Saget, est plus ancien, et ceux de Laval sont des miraculés retrouvés un jour sur une foire des années après que le château de Senonnes aient été vidé sans sauvegarde des documents fin 19<sup>e</sup>.

Le 15.11.1513 René de La Chapelle écuyer S<sup>gr</sup> de la Roche-Giffard, du Plessis-Mesle, de Saint-Mars, de Senonnes & de la Recordelyère, rend aveu à Charles duc d'Alençon pair de France, comte du Perche, comte de Beaumont, S<sup>gr</sup> de la Guerche & baron de Pouencé (AD44-B13130). Pour le fief & bois de Senonnes : un lieu-dit la **Plantaraye** à la V<sup>e</sup> †Jehan Robin et à Jehan Coconnier (AD44-B13130/f°39). Non retrouvé dans le dictionnaire de l'abbé Angot, ce lieu signifie seulement « lieu planté » et je ne pense pas « lieu de Planté ». Pierre Le Quoconnier, Jehan Goullier « Viollays », Jehan Teillays de la Teillaye & autres détenteurs pour le lieu de la Guerie & du fief de la Gresle qui furent Jamyn Coural & depuis à **Jean Planté** & à Macé Paulmier 9 sols 3 deniers (AD44-B13130/f°40). La V<sup>e</sup> de †Martin Esuard, Jehan Beu de la Gaudinaye, **Jehan Planté** & autres héritiers †Martin Esuard & Perin Planté Choses qui furent par 1/2 à †Martin Esuard & **Perin Planté** sises à la Gaudinaye (AD44-B13130/f°97). **Michel Planté**, la V<sup>e</sup> †**Jamyn Coural sœur dudit Michel Planté**, Guillaume Buscheron à cause de sa femme, les héritiers †Jehan Guisneau pour leur maison et biens à la Chouonnière (AD44-B13130/f°91,112,136).

Ceci donne en 1513 à Senonnes Jehan Planté, héritier de Perrin Planté, et Michel Planté et sa sœur veuve Coural. Il est noter qu'à cette date il n'y a aucun Planté pour l'ouest de Pouancé (même chartrier).

Le 16 juillet 1551<sup>1</sup> **Françoise Peccot femme séparée de biens de René Planté** D<sup>t</sup> au bourg de Senonnes, vend à Pierre Peccot D<sup>t</sup> audit Bourg, tout ce qui peut lui appartenir de ce qui fut Michel Peccot

« Le 25 septembre 1559<sup>2</sup> en la cour du roy notre sire Angers endroit personnellement establiz honnestes personnes **Pierre Picot demeurant en la paroisse de Congrier d'une part et Françoise Picot sa tante femme séparée de biens de René Planté demeurant en la paroisse de Cenonnes** soubzmeectans etc confessent avoir accordé transigé et appointé et par ces présentes accordent et appointent du procès pendant entre eulx par devant messieurs tenans le siège présidial Angers auquel ladite Françoise demandoyt que ledit Pierre son nepveu fust condempné vider les maisons jardrins et terres dependantes d'icelles sises en ladite paroisse de Cenonnes par cy devant saisies à la requeste dudit Picot et baillées à ferme et adjudgées à feu Tristan Jamain dont ledit Picot avoyt les droits en la manière que s'ensuit, savoir que ledit Picot a promis et demeure tenu vider lesdites choses au contenu de la monstrée que en a faire faire ladite Picot sa tante par François Leroy, et bailler la clé desdites maisons dedans 4 jours à ladite Françoise qui au moyen de ce a promis est et demeure tenu payer et bailler dedans le jour et feste de Saint André prochainement venant la somme de 12 livres 10 soulz tz audit Picot qui au moyen de ces présentes demeure quite des fermes desdites choses du temps qu'il en a jouy comme à semblable ladite Françoise demeure quite de la somme de 16 livres 3 sols qu'il a payée à Desalleuz l'un des commissaires desdites choses et de tous despens dommaiges et intérests que ledit Pierre Picot eust peu demander et moyennant ces présentes les procès pendant entre lesdites parties pour raison de la vidange desdites choses demeurent nuls et assoupis sans despens et intérests entre les partyes d'une part et d'autre le recours et action réservé fors contre ladite Françoise contre qui elle verra estre à faire, et de tout ce que dessus lesdites parties sont demeurées à ung et d'accord, auxquelles choses tenir etc obligent etc renonçant etc foy jugement et condamnation etc - fait et passé audit Angers en présence de Me Mathurin Jousselin demeurant Angers et Me Bastien Plassais demeurant en la paroisse de Cenonnes »

Le 17 septembre 1561<sup>3</sup> René Planté emeurant au bourg de Senonnes, a reçu de René Lechanteux tant pour lui que pour Jacques & Guillemyne ses frère et sœur 15 L qu'il devait audit Planté & femme à cause de biens

« Le 19 juin 1561<sup>4</sup> en la cour du roy notre sire Angers endroit personnellement establye honneste femme **Françoise Piccot femme séparée de biens d'avecques René Planté son mary demeurant au bourg de Senonnes** soubzmeectant etc confesse avoir baillé et par ces présentes baille à rente annuelle et perpétuelle à missire François Ganchot prêtre demeurant au lieu de la Regnardière paroisse de La Rouauldière ad ce présent qui a prins d'elle audit tiltre la tierce partye par indivis du lieu et closerie appartenances et dépendances de la Haulte Ermenauldière sise en ladite paroisse de la Rouauldière ensemble la tierce partye aussi par indivis d'une pièce partye en terre labourable et partye en pré appelée le pré de Lalueette joignant tout ladite pièce de terre et pré d'un cousté à la terre de Jamet Duvacher d'autre cousté au chemyn tendant dudit lieu de l'Ermenauldière à la la Hinneryaue aboutant d'un bout au grand chemyn tendant dudit lieu de la Rouauldière au Paean d'autre bout à la ruelle par laquelle on va aux piécs des Luettes appartenant aux enfants dudit Duvacher - ledit lieu composé des choses qui s'ensuivent scavoit est une maison couverte d'ardoite en laquelle y a une chambre et apentiz au derrière avecques rues yssues vignes et pastiz et estraiges - Item un jardin sis au davant dudit lieu appelé la Cloteau, d'un aultre jardin sis au derrière de ladite maison, d'un petit verger sis au Grand Verger de la Basse Ermenauldière, Item d'un pré appelé le Pré derrière comme il est cloux à part près ledit lieu de l'Ermenauldière, Item une pièce de terre appelée le Cloux Foucquet comme elle est close à part près ledit lieu de l'Ermenauldière, Item une aultre pièce de terre appelée la Lande de Davant, Item une aultre petite pièce de terre nommé la Lande Guillemette, Item une aultre pièce de terre close à part

<sup>1</sup> AD53-9J6-f°9 chartrier de Senonnes

<sup>2</sup> AD49-5E5 devant Hardy notaire royal Angers

<sup>3</sup> AD53-9J6-f°18 chartrier de Senonnes

<sup>4</sup> AD49-5E5 Hardy notaire royal Angers

appelée le Roty, Item l'aplacement d'un vieil apentiz près la grange de la Basser Ermenauldière, et tout ainsi que ledit lieu se poursuit et comporte avecques ses appartenances et dépendances sans aucune réservation et tout ainsi que lesdites choses estoient escheues et advenues à deffunt Jehan Gaschot à cause de la succession de deffunt Jehan Gaschoe son père, et comme Guillaume Gaschot fils dudit Jehan Gaschot le jeune les avoyt par cy devant **vendues et transportées à deffunt Michel Piccot duquel ladite Piccot bailleresse est héritière pour une tierce partye** comme dit est - tenu ledit lieu et closerie susdite du fief et seigneurie de la Rouauldière aux debvoirs anciens et accoustumés que les partyes ont affirmé par devant nous ne pouvoir déclarer franchises et quittes etc - transportant etc et est faite la présente baillée et prinse à rente pour en poyer et bailler par ledit preneur à ladite bailleresse ses hoirs etc par chacun an au jour et feste de Notre Dame Angevine la somme de 4 livres tz de rente annuelle et perpétuelle pour ladite tierce partye par indivis desdites choses cy dessus baillées commenczant au jour et feste de Notre Dame Angevine prochainement venant et à continuer etc - à laquelle baillée et prinse à rente et tout ce que dessus est dit tenir etc et à poyer etc aux dommages etc obligent etc renonçant etc et par especial ladite bailleresse au droit velleyen etc foy jugement et condamnation etc - fait et passé au pallais royal dudit Angers en présence de Me Hemart Gaillard et René Oudin praticiens audit Angers et Jaspard Beu demeurant en ladite paroisse de La Rouauldière tesmoings »

Le 23 novembre 1561<sup>5</sup> Françoise Pycot sœur de †Michel Picot et femme séparée de biens de René Planté D<sup>†</sup> au bourg de Senonne pays d'Anjou, vend une maison au bourg de Senonnes, pour 40<sup>vv</sup>

En 1606 Charles Hyrel S<sup>gr</sup> de la Haye rend aveu à Charles de Cossé au regard du château & baronnie de Pouancé pour mes fiefs domaines & féages de la Recordelière, la Benassisaye autrement appelée « l'Assiette » (AD44-B13130). On trouve Jehanne Bellanger V<sup>e</sup> de †Jacques Guyneau, les **enfants de René Planté**, Thibault Lechanteux mari de Renée Charpentier, Jehan Bellanger pour biens au Tertre de Lambaudière et parie de la Hertterye & du Gros Chesne (AD44-B13130)

Le 29.6.1633 **Pierre Planté** le jeune & Andrée Harault sa femme d<sup>†</sup> à la Malerberye à S<sup>†</sup>Erblon, vend à Jean Peltier d<sup>†</sup> à la Benestaye à Senonnes  $\frac{1}{4}$  d'un comble de maison à la *Bouonnière* à laquelle maison led. Peltier est fondé en une  $\frac{1}{2}$  & René Delanoë en l'autre  $\frac{1}{4}$  comme héritiers de †Renée Bouesseau leur mère, la présente vendition pourle prix de 12 L (AD53-9J7-f<sup>o</sup>205 d<sup>vt</sup> Jean Leroy N<sup>re</sup> en la baronnye de Pouencé)

Le 26.11.1633<sup>6</sup> Loys Planté M<sup>d</sup> à Senonnes & René Febvrier M<sup>d</sup> à Drougé près La Guerche de Bretagne, disent connaître les choses données par Michel Nior M<sup>d</sup> à la Haie Rouge à S<sup>†</sup>Aignan, à René Febvrier cleric tonsuré par acte passé par Hauloys N<sup>re</sup> de la baronnye de Craon le 9.9.1633 pour 60 L

### modes de vie

Après 8 années de recherches notariales sur les familles du Haut-Anjou, je constate que les Planté ne se sont pas comportés comme d'autres notables issus de la même région. Alors que la montée sociale passait par un office à Angers, puis plus loin, ils sont restés sur leurs terres d'origine, bougeant peu.

Je ne les trouve pas dans les notaires d'Angers, venant traiter affaires, alors que je trouve même des Marchandye de Méral venant à Angers.

Faut-il y voir un attachement aux racines, ou une timidité économique ?

Ou plus simplement l'envie de paraître important sur place ? Car c'est ainsi qu'ils sont restés dans la mémoire, telle que J. PLANTÉ l'a écrit dans *la Généalogie, liste & ramages des familles Cointet, Cohon, Baron & Planté, dont les Cointet sont issus*, narration sans références généalogiques et bibliographiques, mais faisant l'éloge de tous les prêtres successifs que les Planté ont donné (*Bull. de la Commission historique et archéologique de la Mayenne* 2<sup>e</sup> série t8 1894 p248 & suivantes).

<sup>5</sup> AD49-5<sup>E</sup>5 devant Raimbault notaire royal à Angers

<sup>6</sup> AD49-5<sup>E</sup>36 devant Noël Beruyer notaire royal Angers

### descendance de N. Planté père de Pierre et René Planté

Les mariages de Pierre et René qui suivent, sont sans filiation, comme la grande majorité des mariages à Pouancé. Les liens entre Pierre et René découlent des parrainages et pour le moment je n'ai toujours pas de partages au début du 17<sup>e</sup> siècle.

Je rencontre un Jehan Planté notaire à Pouancé en 1632, qui pourrait être leur père compte tenu du métier identique.

Voici sa signature ci-contre.

*Jehan Planté notaire à Pouancé le 22.8.1632 (AD49-5<sup>E</sup>6/107<sup>bis</sup>)*

N? PLANTÉ x N?

1-Pierre PLANTÉ †/1680 S<sup>r</sup> de la Bellangeraie x Pouancé 3.6.1631 Julienne DENYAU Dont postérité suivra

2-René PLANTÉ S<sup>r</sup> de la Gaudechallaie x Vergonnes 18.5.1649 Gabrielle de GOHIER Dont postérité suivra

### Pierre Planté x1631 Julienne Denyau

Leur mariage dans le registre de Pouancé est sans filiation, en présence de Mathurin Dupont P<sup>r</sup> du roi, & de Pierre Leroy.

Pierre Planté est S<sup>r</sup> de la Bellangeraie, mais y D<sup>t</sup> au b de leur fils Jacques en 1645. Il est encore vivant dans l'aveu de Senonnes de 1672.

Il est marchand, mari de Julienne Denyau

**Bellangeraie (la basse, la haute)**: à Pouancé, 4,2 km N.O., près les Testières, la Bignon, la Haie de l'Alleu, le Petit S<sup>t</sup>Mars — Port : « la petite, la grande Bellangeraie, f. à Pouancé » — Possède le lieu : la *Bellangeraye* 1513 la V<sup>e</sup> de Jamet Revers, ses enfants héritiers de †Jamet Revers, & Jehan Turpin « Testiere » - 1645 Pierre Planté beau-frère de Clément Denyau in accord avec Henriette de Portebize sur les rentes féodales dues pour 27 ans, le 17.6.1645 d<sup>vt</sup> Foussier N<sup>re</sup> royal (AD49-E4222) — Y possèdent : village de la *Haute Bellangeraye* 1599 Jean Hiret, Nicolas Coconnier à cause de sa femme, Jean Lesné dit Bellangeraye, René Turpin « l'aîné »

« Le 17 août 1646<sup>7</sup> il rend aveu à la seigneurie de Senonnes pour ses héritages aux environs de la Malnoière à Senonnes : une terre labourable en l'orée vers matin d'une pièce de terre appelée « les Journalx » contenant 12 boisselées 18 cordes joignant vers soleil couchant la terre de Jacque Poisson - un pré clos à part au bas de ladite pièce contenant 12 boisselées abuttée vers midi le chemin de la Malnoière à la Bénestaye - une terre avec un petit jardin clos à part situé en la pièce de la Chevrollaye vers soleil couchant contenant 1 boisselée tant en ladite pièce au jardin, abuttée du tout vers midi le chemin de la Cheminée à la Gaudinaye, pour raison desquelles avec autres détempteurs Jacques Poisson, André Hamon, Louis Planté, François Blanchard & autres de la fresche de la Malnoière, doivent chaque

<sup>7</sup> AD53-9J4-f°56 aveu à la seigneurie de Senonnes

année au terme d'Angevins à la S<sup>gr</sup>ie de Senonnes 19 s 9 d par argent 4 truelles d'avoine menue à comble une poule & un bien à faucher en pré dépendant de ladite S<sup>gr</sup>ie, dont il confesse devoir pour sa part 4 bouesaux d'avoine menue à comble mesure de Pouancé, 12 d la poule & sa part du bien sans division dudit devoir, & au S<sup>gr</sup> baron de Pouancé 3 truelles 3 obolles d'avoine menue lesdites 3 obolles valant une mesure chacune à comble, confesse en outre que le S<sup>gr</sup> de Senonnes a droit de faire contraindre ses sujets à porter leurs blés & autres grains à moudre aux moulins dépendant de la S<sup>gr</sup>ie, outre confesse que le S<sup>gr</sup> a droit de petite coutume & forestage des bois vendus en ladite paroisse de Senonnes, & à Louis Planté fait signer la présente déclaration à nous René Coconier N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé »

« Le 30 avril 1660<sup>8</sup> avec à la seigneurie d'Armaillé de Pierre Planté A<sup>t</sup> à Pouancé filz & héritier de ††M<sup>e</sup> Jean Planté greffier dud. Pouancé & Perrine Denyau en la S<sup>gr</sup>ie d'Armaillé : 1 maison appelée la Grange au bas village de la Cormeraye à Armaillé avec les rues issues tant au d<sup>vt</sup> que côté ; le jardin de la Cormeraye ou autrefois estoit un four contenant compris les hayes tout autour 10 cordes & abuttant d'un bout le chemin du puit - 5,33 cordes de terre au jardin derrière la maison & issue de Pierre Dupré y joignant d'un côté en partye & d'autre côté la terre des enfans de Pierre Letessier abuttant le chemin qui va dud. village au puit ; le jardin proche la maison appelée la Grange le chemin qui y joint entre d'eux contenant compris les hayes qui en despendent 8,75 cordes - le jardin & cloteau de terre de la Morillerye de ca 35 cordes de terre joignant d'un côté la grande commune dud. village - 1 quantité de terre appelée la Coudrette au Hault de la Grand pièce des Couraux au bout vers septentrion de ca 30 cordes de terre, joignant d'un côté la terre de Jean Duchesne abuttant au chemin d'Armaillé à Vergonnes - 1 autre quantité de terre environ le milieu de lad. piece des Couraux de 43,25 cordes joignant d'un côté la terre de Robert Maunoir à cause de sa femme ; en la pièce de terre des Couraux 1 autre terre de 73,5 cordes ... » *(il doit s'agir d'un bien Denyau)*

Il y avait à la Bellangeraie un René Planté ne sachant pas signer : « Le 30 janvier 1660<sup>9</sup> après midy, devant nous René Marchandye notaire royal résidant à Pouancé furent présents et personnellement establiz chacuns de **René Planté Bellangeraie** y demeurant paroisse de Saint Aubin de Pouancé, et Paul Cherruau demeurant au lieu de la Chaisne en la paroisse de Congrier, détempteurs de la fraresche de la Chaisne, - lesquels deument soubzmis eulx et ung chacun d'eulx seul et pour le tout sans division de personnes ny de biens à la renonciation au bénéfice de division et autres à ce requises, lesquels confessent debvoir et par ces présentes promettent et s'obligent payer et bailler dedans d'huy en 4 mois prochains venant à h. h. Nicolas Lemaczon sieur de Courselle fermier de la baronnye dudit Pouancé absent, h. h. Jullien Petier sieur de la Sebonnière son procureur à ce présent la somme de 22 livres 5 sols pour 8 années d'arrérage d'une truelle d'avoine que ladite fraresche de la Chaisne doit à ladite baronnie lesdites 8 années escheues au jour et feste de Nostre Dame Angevine dernière - en la décharge de Messire Charles de Jacquelot chevalier seigneur de la Rouaudière et damoiselle Anne et Louise de Jacquelot ses sœurs au paiement de laquelle somme de 22 livres 5 sols audit terme iceux establiz se sont obligés solidairement comme dit est o les renonciations cy dessus avecq tous et chacuns leurs biens mesme leurs corps à tenir prison renoncant à toutes choses à ce contraire et par spécial au bénéfice de division discussion et ordre dont les avons jugez de leur consentement fait et passé au lieu de Tert demeure du sieur de la Cibonnière es présence de Me René Moison sieur de Launay avocat audit Pouancé et Me François Hardy sieur de la Marre notaire dudit Pouancé tesmoins à ce requis et appellés lesdits establiz ont dit ne scavoit signer enquis et ce fait sans déroger par ledit sieur de la Sebonnière auxdites 8 années d'arrérages contre ledit seigneur de Jacquelot faulte que feront lesdits establiz de payer ladite somme audit terme ny mesme à l'instance pendante devant messieurs du présidial d'Angers pour raison desdits arrérages et à l'arrest obtenu par ledit sieur de Courselle contre monseigneur le duc de Brisacq pour raison du papier censif de la baronnie dudit Pouancé qui ne luy a esté mis en mains et à

<sup>8</sup> AD49-E1137-f°83 chartrier d'Armaillé

<sup>9</sup> AD53 Chartrier de la Rouaudière 207J2 f°160

autres droits seigneuriaux et féodaux à toutes lesquelles choses n'est dérogé par ces présentes sauf auxdits établis à se faire rembourser de ladite somme par les autres frarescheurs ainsy qu'ils verront bon estre et à leurs périls et fortunes sans garantage et mesme de la somme de 100 sols tant pour les frais faits au recouvrement desdits arrérages que ceux faits par lesdits établis contre les autres frarescheurs de laquelle en sera délivra audit sieur de la Sibonnière la somme de 40 sols pour frais faits à sa requeste et le surplus sont pour frais faits à la requeste desdits établis ny mesme sans déroger à autre obligation que ledit sieur de la Cibonnière porte sur lesdits Planté et autres y desnommés ce jourd'huy receue par nous et de luy délivrée coppie des présentes dans 8 jours signés en la minute Petier, Moison, Hardy et nous notaire soussigné Marchandye. »

Le 28 avril 1672 aveu à la seigneurie de Senonnes de Pierre Planté par René Planté prêtre son fils pour la Malnoyère (AD53-9J5-f°52)

**Pierre PLANTÉ** †/1680 S<sup>r</sup> de la Bellangerie †1672/ Frère de René PLANTÉ Gaudechallaie x Pouancé

3.6.1631 Julienne DENYAU †1680/ Soeur de M<sup>e</sup> Clément Denyau praticien à Angers <sup>StMaurille</sup> en 1645 (d<sup>mt</sup> André Foussier N<sup>e</sup> à Angers). Probablement soeur de Pierre, S<sup>r</sup> de la Rondelière en Noellët, époux de Marie Cohon.

a-Perrine PLANTÉ °Pouancé 8.6.1632 filleule de **Jean Planté greffier** & de h.f. Françoise Pinczon femme de Mathurin Dupont S<sup>r</sup> du Puiz

b-Julienne PLANTÉ °Pouancé 8.6.1632 Filleule de Mathurin Pinault & de Marie Cohon femme de Pierre Denyau

c-Françoise PLANTÉ °Pouancé 7.5.1634 Filleule de **Anne Planté** (parrain effacé)

d-Marguerite PLANTÉ °Pouancé 12.7.1637 Filleule de Françoise Dupont fille de Mathurin procureur du roy

e-Louise PLANTÉ °Pouancé 19.11.1639 filleule de Pierre Denyau S<sup>r</sup> de la Rondelière & de Louise Dupont épouse de Moyson

f-René PLANTÉ °Pouancé 15.8.1641 †1716 filleul de René Moyson praticien et Renée Coicault. Prêtre, cité au mariage de son frère Pierre en 1676. Prêtre, étudié ci-dessous

g-Pierre PLANTÉ °Pouancé 25.12.1643 Filleul de h.h. Ollivier Turpin greffier à Pouancé, & de Anne Denyau femme de Guillaume Belot. x Senonnes(53) 21.7.1676 Geneviève HIRET Dont postérité suivra

h-Jacques PLANTÉ °Pouancé 23.1.1646 †idem 24.11.1650<sup>10</sup> Filleul de h.h. Julien Briet S<sup>r</sup> de la Sousaye & de Renée Peccot

i-Julienne PLANTÉ °Pouancé 7.7.1649 Filleule de Pierre Hayer chapelain de Pouancé & de Marie Denyau (s) fille du S<sup>r</sup> de la Rondelière

j-Julienne PLANTÉ °Pouancé 27.4.1651

k-Anne PLANTÉ °Pouancé 5.11.1655 Filleule de h.h. Anthoine Menard S<sup>r</sup> de la Rochetrye, & de Anne Denyau \_ x Pouancé 28.9.1680 Jacques **ARMARON** Dont postérité suivra

### René Planté, chapelain

René Planté, né ci-dessus en 1641, est prêtre, car je le trouve ainsi dans les aveux de Senonnes en 1672.

En outre, je trouve ses héritiers : le 7.1.1717 M<sup>e</sup> Pierre Planté C<sup>r</sup> au grenier à sel de Pouancé, M<sup>e</sup> François Lescouvette & M<sup>e</sup> René Marchandye A<sup>t</sup> & Anne Planté tous d<sup>t</sup> à Pouancé, seuls & uniques héritiers de **René Planté chapelain de la chapelle S<sup>t</sup>Mars leur oncle**, ont déclaré que led. René Planté leur oncle est † depuis 6 mois & qu'il leur est échu par succession les lieux de l'Orlerre (*non identifié*) la Basse Testière, la Petit-StMars, la basse Foussaye(*non identifié*) & autres héritages aux haute & basse Bellangeraye à Pouancé <sup>StAubin</sup>, estimés à 4 000 £ suivant les partages qu'ils en ont fait (AD49-C2563)

### Pierre Planté x1676 Geneviève Hiret

<sup>10</sup> « le corps de †Jacques Planté de la Bellangerie » sans autre mention

Pierre Planté est avocat et notaire. Il est parrain à Chazé-Henry le 9.3.1674 (s) avec Anne Pointeau (s) de François Davy fils de François et Nicolle Denyau.

Il épouse à l'âge de 32 ans Geneviève Hiret, pour laquelle j'ai écrit un livre entier de 224 pages « l'Allée de la Hée des Hiret, gentilshommes mi-Bretons, mi-Angevins 1500-1650 ». Elle va lui donner 11 enfants, dont 4 ont postérité.

Il a un fils prénommé Pierre, il est dit « l'ainé » en 1707.

**Pierre PLANTÉ** « l'Ainé » °Pouancé 25.12.1643 †idem 23.8.1708 Fils de Pierre PLANTÉ et de Julienne DENYAU. x Senonnes (53) 21 juillet 1676 Geneviève HIRET °Angers <sup>StMichelduTerre</sup> 18.3.1648 †Pouancé 14.9.1692 fille de René et Charlotte Hunault  
 a-Pierre PLANTÉ °Pouancé 9.6.1677 x 1706 Anne-Renée GISTEAU Dont postérité suivra  
 b-Geneviève PLANTÉ °Pouancé 9.6.1677 †idem 14.1.1679  
 c-Geneviève PLANTÉ °Pouancé 8.7.1679 †idem 22.7.1679  
 d-Joseph PLANTÉ °Pouancé 28.7.1680 En 1728 curé de Chazé-Henry et chapelain de la chapelle StAndré située dans ladite succursale de la Madeleine de Pouancé  
 e-René PLANTÉ °Pouancé 7.9.1681 †idem 13.10.1681  
 f-Jacques PLANTÉ °Pouancé 5.4.1683  
 g-Geneviève PLANTÉ °Pouancé 21.3.1684 filleule de Agélique Coicault et Jean Vallas x Pouancé 12.10.1705 Julien **MIGOT** S<sup>r</sup> de la Porte Dont postérité suivra  
 h-Jean PLANTÉ °Pouancé 30.3.1686 †idem 2.1.1689  
 i-Marie-Renée PLANTÉ °Pouancé 18.3.1687 †idem 14.9.1734 x Chazé-Henry 25.11.1710 François **LESCOUVETTE** (famille dont descend par ailleurs Odile HALBERT, voir généalogie LESCOUVETTE)  
 j-Renée PLANTÉ °Pouancé 4.6.1690 †idem 25.11.1748 x Chazé-Henry 18.6.1714 René-Léon **MARCHANDYE** S<sup>r</sup> de la Grandmaison Bailli de Pouancé Dont postérité suivra  
 k-Augustin PLANTÉ °Pouancé 27.8.1692

### Pierre Planté x1706 Anne-Renée Gisteau

Le 1.9.1707 Pierre Planté l'ainé avance 3 000 L de droits successifs à son fils Pierre Planté sur le lieu de la Jouannerie à StAubin (AD49-C2563, 100<sup>e</sup> denier Pouancé). C'est une belle somme, mais c'est ce qui se pratique dans ce milieu notable.

Pierre Planté est héritier de Hunault de la Suhardière, par sa grand-mère Charlotte Hunault, mère de Geneviève Hiret.

Le 26.5.1716 Pierre Planté avocat et receveur au grenier à sel de Pouancé D<sup>t</sup> à Pouancé la Madeleine emprunte à Pierre Belnoe M<sup>d</sup> à la Haute Bize à StAubin du Pavoil 1700 L pour 85 L de rente (AD49-5<sup>E</sup>32/70 d<sup>vt</sup> François Allard N<sup>re</sup> royal en Anjou résidant à Nyoiseau)

Pierre Planté est devenu C<sup>r</sup> du roi au grenier à sel et achète le 9.5.1720 la métairie de Beauchesne à Armaillé pour 3 000 L à Jacqueline Trochon V<sup>e</sup> de n.h. Pierre Allard juge consul, Françoise-Jacquine Allard fille majeure & Louis Allard A<sup>t</sup> à Angers enfants dud. † & de lad. Trochon d<sup>t</sup> Angers Trinité (AD49-E1139/f<sup>o</sup>89)

Le 29.2.1720 avec son épouse il achète à Jeanne Gouesbault V<sup>e</sup> de Jean Garnier huissier général d'armes au parlement de Bretagne, tant en son nom que tutrice naturelle de leurs enfants, dt à la Guerche à Rasné en Bretagne évêché de Rennes, la **Tremblaie** composée de maisons, logis, jardins, vergers, prés, pâtures, terres labourables à La Rouaudière, pour 1 800 L (AD49-5<sup>E</sup>20/175 Rousseau N<sup>re</sup> Vergonnes)

Le 10.7.1727 il achète à Joseph Mourin M<sup>d</sup> à Biernée en Bretagne une maison jardins terres au village de la Touche à Congrier pour 126 L (AD49-5<sup>E</sup>40/28 Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé)

Le 13.10.1728 il se fait fort de Joseph Planté curé de Chazé-Henry son frère, chapelain de la **chapelle StAndré** située dans succursale de la Madeleine, et fait le prisage des bestiaux du lieu de StAndré avec André Pointeau métayer et Marie Buffé sa femme en vertu du bail à  $\frac{1}{2}$  (AD49-5<sup>E</sup>40/28 Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé)

Le 21.6.1728 en qualité d'administrateur de l'hôpital de Pouancé, au nom d'Anne Thibault la mère, il baille à ferme à Pierre Julliot M<sup>d</sup> D<sup>t</sup> à la Primaudaye à La Rouaudière la métairie de la **Duvacherie** à la Rouaudière pour 60 L et 10 livres de beurre/an (AD49-5<sup>E</sup>40/28 Menard N<sup>re</sup> Pouancé)

Le 7.4.1721 avec son épouse, il fait une fondation pieuse d'une messe par semaine (AD49-5<sup>E</sup>40/029 D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé, classé en 1729) - Le 1.4.1730 Pierre Planté est dit « seigneur de la Motte » et se référant à tous ses ancêtres qui sont nommés dans cet acte, il fait une fondation charitable, chose habituelle chez les notables : « fils aîné de †Pierre Planté S<sup>r</sup> de la Bellangerie avocat et de D<sup>elle</sup> Geneviève Huret, fille aînée de M<sup>e</sup> René Huret S<sup>r</sup> de la Grande Hée avocat à Angers et de Charlotte Hunault fille aînée de n.h. Pierre Hunault S<sup>r</sup> de la Maslinière et de Perrine Maugars, et Dame Anne-Renée Gisteau son épouse, fille aînée de n.h. Jean Gisteau S<sup>r</sup> de la Marinière et de D<sup>elle</sup> Renée Minault aînée du mariage de René Minault écuyer S<sup>sr</sup> de la Hesetaudière et Dame Renée Huslin D<sup>t</sup> en leur maison située place du boux bourg de cette ville succursale de la Madeleine, désirant donner ordre à leurs affaires spirituelles, n'ayant pas les fonds suffisants pour entretenir 10 lits portés par lettres patentes au secours de pauvres malades du canton, voulant contribuer à l'accroissement dudit hôpital, ont par ces présentes fondé 2 lits l'un dans la salle des hommes l'autre dans la salle de femmes, et pour ce donnent la métairie de Foultière et le lieu et de Cleurie à la Rouaudière » (AD49-5<sup>E</sup>40/29 D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé). Notez au passage que cet acte, trouvé depuis peu, confirme tout ce que j'ai découvert dans d'autres plus anciens sur les Huret.

Le 12.6.1729 Pierre Planté C<sup>r</sup> du roi au grenier à sel, tant pour lui que pour ses cohéritiers, héritiers de René Hunault de la Suhardière s'accorde sur la messe fondée à Cuillé par le défunt avec les habitants de Cuillé qui ont tenue une assemblée à ce sujet (AD49-5<sup>E</sup>40/29 D<sup>vt</sup> Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé)

Le 24.2.1740 inventaire des meubles de †Pierre Planté à la demande de Anne-Renée Gisteau sa veuve mère et tutrice de leurs enfants. Les meubles s'élèvent à 2 913 L (AD49-5<sup>E</sup>40/35 Menard Pouancé)

Puis sa veuve gère les biens.- 20.11.1739 Anne-Renée Gisteau mère et tutrice de ses enfants d'avec Pierre Planté a fait visiter la maison de la Rouerie à Pouancé ou demeure le S<sup>r</sup> Pierre Minier de la Blottaie appartenant à ses mineurs de la succession de leur père. Jacques Pichonneau dit qu'il a vu une plaque de fer attachée à la cheminée de la cuisine que le plancher de la boulangerie est réparé partie de neuf, que le plancher de la chambre de bois est en bon état, que dans la cave il y a 6 chantiers de bois appartenant aux mineurs, que les chambres et le petit grenier au dessus sont bien carrelées, ledit René Duvacher dit que les charpentes sont bonnes et qu'il n'a pu visiter le grenier sur l'écurie qui était remplis de bois (AD49-5<sup>E</sup>40/35 D<sup>vt</sup> Anthoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé) - Le 29.1.1745 elle baille à  $\frac{1}{2}$  pour 7 ans à Mathurin Guesmast et Renée Pointeau la métairie du **Halay** à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/45 Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé) - Le 8.4.1745 elle baille à ferme pour 4 ans à Jacques Jallot métayer à StMichel du Bois la closerie du **bois Reugon** à StMichel pour 35 L (AD49-5<sup>E</sup>40/45 Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé) - En 1747 elle baille à  $\frac{1}{2}$  pour 7 ans à René Doussin laboureur et Marguerite Lelièvre sa femme le lieu du **Halay** à StAubin (AD49-5<sup>E</sup>40/46 Jallot Nre royal Pouancé) - Le 4.11.1749 elle baille à  $\frac{1}{2}$  pour 7 ans à Marin Rocher laboureur et Marguerite Lechanteux sa femme la closerie de la **Retenue** de la Cheuronnais à La Rouaudière (AD49-5<sup>E</sup>40/46 Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé)

**Pierre PLANTÉ** « le Jeune » °Pouancé 9.6.1677 †idem 12.12.1739 Fils de Pierre PLANTÉ et de Geneviève HIRET. x S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 3.11.1706 Anne-Renée GISTEAU °ca 1685 †Pouancé 13.4.1750 Fille de Jean S<sup>r</sup> de la Marinière et de D<sup>elle</sup> Renée Minault

1-François PLANTÉ °Pouancé 10.9.1707 †Pouancé 1.1.1708

2-Anne Renée PLANTÉ °ca 1709 x Pouancé 2.6.1727 Jean-François **LETORT** Dont postérité suivra

3-Perrine PLANTÉ °Pouancé 26.7.1710

4-Pierre René PLANTÉ °Pouancé 21.12.1711

5-Françoise PLANTÉ °Pouancé 4.2.1715

6-Perrine-Jeanne PLANTÉ °Pouancé 21.1.1716 †idem 26.6.1729

7-Geneviève PLANTÉ °Pouancé 27.8.1717 †idem 5.7.1729

8-Marie PLANTÉ °Pouancé 28.1.1719 †idem 6.8.1724

Fait jour. Rence. Anne. Gisteau  
 Gisteau & Marguerite  
 Marguerite Gisteau  
 Renée planté - Françoise Anthoinette Minault  
 Perrine Minault de Lenardière  
 Anne Boucault  
 Jean Gisteau  
 R. Gisteau  
 Planté

acte très mangé par les souris. Mariage de Pierre Planté le Jeune & Anne-Renée Gisteau à StAignan sur-Roë le 3.11.1706 célébré par Joseph Planté prêtre desservant à StMichel-du-Bois, avec le consentement du prier de la Rouaudière, & du curé de StAignan, après publication d'un ban à La Rouaudière & à Pouancé, en présence de Pierre Planté prêtre chapelain ..., de Renée Planté sa sœur, de ... Gisteau Sr de Lenardière, de ... son frère, de René Minault, Marguerite Gisteau Ve de François Cointet, & de Michelle Cointet tante, signé : Gisteau, Planté prêtre, Françoise Pierres, Marguerite Gisteau, Anne Gisteau, René-François Minault, Renée Planté, Françoise-Anthoinette Minault, Perrine Minault, Renée Minault, Michelle Cointet, Anne Boucault, Jean Gisteau, R. Gisteau, Rattier, Planté

### Anne-Renée Planté x1727 Jean-François Letort

Il semble qu'Anne-Renée soit la seule à avoir postérité, et encore, j'ignore si elle en a de nos jours.

Sa mère, Anne-Renée Gisteau va être curatrice des enfants de sa fille, comme on va le voir plus loin.

Le 27.10.1736 François Corbin prêtre à Craon StNicolas curateur de Marie Armaron, Jean-François Letort curateur de Pierre Armaron, René Bellion S<sup>r</sup> de la Barbedorgère curateur de Jean Armaron, René Doussin de Fontenelle curateur de Marguerite-Françoise Armaron, René Peccot M<sup>d</sup> cirier curateur de François Armaron, baillent à  $\frac{1}{2}$  pour 5 ans à Mathurin Duval laboureur la closerie de la Pertuserie à Carbay (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé)

Le 26.10.1736 Jean-François Letort baille à  $\frac{1}{2}$  à Ambroise Gaultier laboureur et Julienne Guérin sa femme la closerie de la Briantais à Armaillé (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard Nre royal à Pouancé)

Le 12.11.1740 Michel Delanoë veuf de Perrine Peccot père et tuteur naturel de leurs enfants, D<sup>t</sup> à Chazé-Henry, baille pour 15 L de rente à Anne-Renée Gisteau veuve Planté tutrice des enfants mineurs de Jean-François Letort ses héritages à la Gausais à Armaillé pour 300 L de principal (AD49-5<sup>E</sup>40/44 Jallot N<sup>re</sup> Pouancé)

Le 23.10.1739 vente des meubles de Mr Letort par la D<sup>elle</sup> sa mère : Anne-Renée Gisteau épouse de M<sup>e</sup> Pierre Planté C<sup>r</sup> au grenier à sel, tutrice des enfants mineurs de †Jean-François Letort C<sup>r</sup> au grenier à sel, et d'Anne Planté, en présence de Anne Planté, Renée Besnard veuve de François Letort, René Bellion de la Bardorgère, cotuteur bienveillant des mineurs, pour 1761 L (AD49-5<sup>E</sup>40/35 - gros cahier - Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé, cette année pleine de divers actes sur cette succession)

Le 10.1.1743, Anne-Renée Gisteau veuve de Pierre Planté, tutrice des enfants de Jean-François Letort et Anne Planté, baille à ferme au S<sup>r</sup> Peju pour 5 ans la métairie de la Trousellière, la métairie de Beauchene, les 2 closeries audit lieu, le Lardais, la Renausais, les 3 rougerais, la Briantais, la Sincelière, la Goupillière, la Gaudais, le Puits Richard, la Chambre ou demeure Guion, la chambre et jardin de la Perrière, le tout à Armaillé, pour 1290 L (AD49-5<sup>E</sup>40/44 Jallot N<sup>re</sup> royal Pouancé)

Le 3.11.1745 aveu à la seigneurie d'Armaillé de Jean-François Letort héritier en partie de †M<sup>e</sup> Jean-François Letort C<sup>er</sup> du roy & son procureur au grenier à sel de Pouancé & de D<sup>ame</sup> Anne-Renée Planté ses

père & mère, & encore comme héritier en partye des ††M<sup>e</sup> Pierre Planté C<sup>r</sup> du roy grenetier au susd. siège & d'Anne-Renée Gisteau ses ayeux à compléter très long dont la closerie de Beauchesne

Le 7.3.1746 Anne-Renée Gisteau veuve de Pierre Planté, Renée Letort veuve de Renée Bellion S<sup>r</sup> de la Barbedorgère, héritiers en partie de †Jacques Philippe leur cousin, renoncent à la succession dudit Philippe (AD49-5<sup>E</sup>40/45 Jallot N<sup>re</sup> Pouancé)

Le 11.1.1748, Anne-Renée Gisteau veuve Planté, tutrice des mineurs Letort, baille à ferme pour 5 ans à Jacques et Jean Jallot pour 450 L la métairie du Breil, la closerie de la Moronnière, les 2 closeries du Bois Reugon, les 2 closeries deu Perrin, les 2 closeries de la Nymphaie, la closerie de la Petite Garanne avec l'étang, la maison du Bourg, les terres des la closerie de Beaulieu, dont ladite dame réserve la maison, le jardin et une planche dans les grand jardins avec l'étang du Breil (AD49-5<sup>E</sup>40/46 Jallot N<sup>re</sup> royal Pouancé)

Le 11.2.1748, Anne-Renée Gisteau veuve Planté, idem avec les lieux et métaires de Beauchêne, la Trousselière, les choseries de Beauchêne, de la Renaudais, le Puits Richard, les Rougerais, la Goupillère, la Gaudais, la Briantais, la Sincellière, la chambre et le jardin de la Perrière, la maison de la Rouerie et terres, pour 1000 L (AD49-5<sup>E</sup>40/46 Jallot N<sup>re</sup> Pouancé)

**Anne-Renée PLANTÉ** °ca 1709 †Pouancé 10.9.1733 Fille de Pierre PLANTÉ et de Anne-Renée GISTEAU. x Pouancé

2.6.1727 Jean-François **LETORT** fils de François et Renée Besnard

1-Jean LETORT S<sup>r</sup> de la Motte x Pouancé 14.1.1749 Anne POURIATS Dont postérité suivra

2-François René LE TORT °ca 1732 †Pouancé 1.7.1756 S<sup>r</sup> de la Charonnais, **SP**

### Jean Letort x1749 Anne Pouriast

**Jean LETORT** S<sup>r</sup> de la Motte † Pouancé 23.3.1739 Fils de Jean-François LETORT & de Anne-Renée PLANTE x

Pouancé 14.1.1749 Anne POURIATS

1-Anne Jeanne LE TORT °Pouancé 9.11.1749

2-Jean Marie LE TORT °Pouancé 3.10.1750

3-René François LE TORT °Pouancé 17.8.1751

4-Jeanne René LE TORT °Pouancé 14.8.1752

5-Renée LE TORT °Pouancé 25.8.1753

6-Joseph LE TORT °Pouancé 11.9.1754

7-François LE TORT °Pouancé 24.6.1757 †P. 27.10.1768

8-Marie LE TORT °Pouancé 13.11.1763

### Geneviève Planté x1705 Julien Migot de la Porte

Geneviève Planté a au moins 5 enfants, dont 3 au moins se marient, mais j'ignore leur éventuelle postérité aujourd'hui car je perds leur trace.

Le 6.6.1736 Geneviève Planté veuve de Julien Migot de la Porte D<sup>+</sup> à Pierry en Bretagne évêché de Nantes, prolonge pour 5 ans le baille à ferme de la métairie de la Petite Hée et de la closerie de la Jouënnerie à StAubin de Pouancé, à Pierre Planté C<sup>r</sup> au grenier à sel, pour 250 L (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard Nre royal à Pouancé)

Le 16.11.1741<sup>11</sup> Jean-Baptiste Migot D<sup>+</sup> à la Porte à Pierric en Bretagne évêché de Nantes, fondé de procuration de D<sup>elle</sup> Geneviève Planté sa mère, baille à ferme pour 5 ans à René Beurrier et Louise Cherruau sa femme D<sup>+</sup> à la Hallerie à StAubin, le lieu et métairie de la Petite Hée et la closerie de la Jouannerie, letout à StAubin, pour 225 L/an rendable en la demeure de ladite D<sup>elle</sup> Planté en 2 termes égaux à Toussaint et à Pasques

<sup>11</sup> AD49-5<sup>E</sup>40 devant Menard notaire royal à Pouancé

**Geneviève PLANTÉ** °Pouancé 21.3.1684 Fille de Pierre PLANTÉ et de Geneviève HIRET x Pouancé 12.10.1705 Julien **MIGOT** S<sup>f</sup> de la Porte à Pierric

1-Geneviève MIGOT °ca 1707 †Pierric 20.5.1759 **SA**

2-Marie MIGOT de la Porte x Chazé-Henry 11.4.1747 Augustin-Marie **ROLLET** Dont postérité suivra

3-Clément MIGOT S<sup>f</sup> de la Porte †Nantes 28.2.1745 Procureur au présidial de Nantes x Nantes <sup>SteCroix</sup>

14.4.1738 (en présence de Jean-Baptiste Migot son frère) Henriette THOMAS

4-Jean-Baptiste MIGOT †Pierric Procureur fiscal

5-Françoise MIGOT x Pierric 19.2.1770 n.h. François **CHEVÉ** des Rue procureur fiscal de plusieurs juridictions. Vf

### Marie Migot x1747 Augustin Rollet de Vieux-Pont

Marie Migot, la petite fille de Geneviève Hiret va vivre au château de Chazé-Henry, là même ou son arrière-arrière grand-père Michel Hiret de la Rouvrais devait vivre lorsqu'il est décédé en 1630.

Le 21.6.1727 Augustin Rollet de Vieux-Pont et de Chazé-Henry, D<sup>†</sup> en son château dudit Chazé, baille à  $\frac{1}{2}$  pour 5 ans à Louis Lucas et Perrine Matherbe sa femme la closerie du village de la Fresnais (AD49-5<sup>E</sup>40/28) - Le 26.12.1741 les collecteurs des traites de Chazé-Henry : Mathurin Desgrées, Jean Delhommeau, Jacques Perrault, et René Melois, remontent que depuis quelques années Augustin Rollet seigneur de Vieux-Pont et de Chazé-Henry fait valoir par ses mains plusieurs terres qu'il prétend avoir réunies à son domaine et par conséquent être en droit de les faire valoir sans être sujet à aucune taxe ni impôt, néanmoins lesdits collecteurs, pour les années précédentes, l'auraient compris et imposé sur leurs rolles pour raison desdites exploitations, ce qui leur aurait occasionné des procès considérables avec ledit S<sup>f</sup> de Vieux-Pont et craignant pour l'année 1742 de s'engager encore dans de pareils procès demandent assemblée générale des habitants de Chazé-Henry. Laquelle malgré le fait qu'elle ignore le contenu de l'arrêt rendu en grand conseil à ce sujet, est d'avis que les collecteurs n'imposent pas le sieur Rollet de Vieux-Pont (AD49-5<sup>E</sup>40/35 D<sup>vt</sup> Anthoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé) - Le 30.1.1749 Augustin Rollet seigneur de Chazé-Henry, y D<sup>†</sup> en son château, mineur émancipé sous l'autorité de Pierre Jean René Minier de la Blottaie C<sup>r</sup> du roi au grenier à sel de Pouancé, y D<sup>†</sup>, son curateur aux causes, transige avec François Gault curateur aux personnes de Jérôme, Jacques, Julien et Jeanne Etienne Charton, D<sup>elle</sup> Marie-Anne-Françoise Charton mineure émancipée sous l'autorité d'Antoine Ménard procureur fiscal, le sieur François Gault du Gravier chirurgien curateur aux causes de Nicolas Charton, sur le procès en cours sur le lieu de la Vallière prétendu franc et ne relève pas de Chazé-Henry, lesdits mineurs Charton se trouvent redevables vers ledit Rollet de 375 L que ledit Gault curateur a versé (AD49-5<sup>E</sup>40/46 d<sup>vt</sup> Jacques Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé)

**Marie MIGOT de la Porte** x Chazé-Henry 11.4.1747 Augustin-Marie **ROLLET** du Vieux Pont S<sup>gr</sup> de Chazé

°Chazé-Henry 9.7.1724 fils de M<sup>essire</sup> Augustin °ca 1688 †Chazé-Henri 19.10.1741, chevalier de S<sup>t</sup>

Lazare et de N.D. du Mont Carmel, fermier des logis du Roi, et de †Marie-Madeleine Glisne †Chazé-Henri 28.4.1747, inhumée en l'église avec son époux

1-Augustin ROLLET du Vieux-Pont

2-Marie-Anne ROLLET du Vieux-Pont °Chazé-Henri 21.5.1748 Filleule de Jean-Baptiste Migot de la Porte de la paroisse de Pierric en Bretagne et de Marie-Anne Lenfroy x Pouancé 25.7.1770 Michel-Jean-Baptiste **GAULTIER de la Gaullerie** Avocat en Parlement et au siège présidial de Château-Gontier, fils de François-Marie, S<sup>gr</sup> de Vauvenay, Cr du roi et son contrôleur ordinaire et extraordinaire des guerres.

### Renée Planté x1714 Léon Marchandye

**Renée PLANTÉ** °Pouancé 4.6.1690 †idem 25.11.1748 Fille de Pierre PLANTÉ et de Geneviève HIRET x Chazé-

Henry 18 juin 1714 René-Léon **MARCHANDYE** S<sup>f</sup> de la Grandmaison Bailli de Pouancé, dont nombreuse postérité MARCHANDYE, JALLOT, etc..

**Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot**

**Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot**

**Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot**

**Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot**

**Aimée Guillot x1881 Charles Audineau**

**Aimée Audineau x Edouard Guillouard**

**Anne Planté x1680 Jacques Armaron**

**Anne PLANTÉ** °Pouancé 5.11.1655 †Pouancé 17.1.1722 Fille de Pierre PLANTÉ & de Julienne DENYAU. x Pouancé 28.9.1680 Jacques **ARMARON** °ca 1662 †Pouancé <sup>LaMadeleine</sup> 17.5.1712 avocat à Pouancé  
1-Charlotte ARMARON °Pouancé 22.1.1683  
2-Jacques ARMARON °Pouancé 11.5.1687 x 1713 Marguerite-Françoise LEROUX Dont postérité suivra  
3-Anne-Renée ARMARON °Pouancé 19.10.1690 Filleule de Jean Vallas vicaire à Pouancé, & de Geneviève Huret femme de Pierre Planté avocat

**Jacques Armaron x1713 Marguerite Leroux**

AD49-5<sup>E</sup>40/34 Dvt Anthoine Menard Nre royal à Pouancé - 25.11.1737 - Marguerite-Françoise Armaron, Jacques et François Armaron D<sup>t</sup> en la ville de Château-Gontier, D<sup>t</sup> de présent à Pouancé chez la veuve Cherruau, reconnaissent devoir au sieur curé de Carbay 12 L de rente foncière de la succession de leurs parents

Le 6.5.1741 d<sup>vt</sup> Jacques Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/044), François Armaron chirurgien à Pouancé baille à ferme à Charles Serbert la métairie de la Testière à StAubin pour 90 L

AD49-5<sup>E</sup>40/46 - 11.11.1748 d<sup>vt</sup> Jacques Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé, Jeanne Auffray veuve de Pierre **Armaron** S<sup>r</sup> de la Guiberderie C<sup>r</sup> au grenier à sel baille à  $\frac{1}{2}$  à François Gaultier métayer et Renée Bodier sa femme le lieu de **Lambaudière** à Staubin

**Jacques ARMARON** °Pouancé 11.5.1687 C<sup>r</sup> du roi, receveur en titre au bureau des Traités x Pouancé & Carbay 20.7.1713 Marguerite-Françoise LEROUX Fille de M<sup>e</sup> Jean Leroux C<sup>r</sup> du roi, contrôleur & grenetier à Pouancé

1-Marguerite AMARON °Pouancé 6.9.1714 Citée en 1747

2-Georges-Pierre ARMARON °Pouancé 23.1.1716 Prénommé « Pierre » sur son mariage. Bourgeois en 1747 x Chanveaux 23.6.1747 Marie MALHERBE Fille de Jacques et Perrine Ernoul

3-Marie-Anne ARMARON °Pouancé 4.11.1717

4-Jean-Georges ARMARON °Pouancé 16.5.1718

5-René ARMARON °Pouancé 25.4.1721

6-Louis ARMARON °Pouancé 24.7.1723

7-Marie-Jeanne ARMARON °Pouancé 5.1.1726

**René Planté x1649 Gabrielle de Gohier**

René Planté de la Gaudechalaie est parrain à Pouancé le 7.4.1647, il est alors « h. garçon, greffier de Pouancé »

Son mariage est sans filiation, mais signatures de Renée Delahaie, Anne Valuce, Marie Deniau, Catherine Gault, Marguerite Eveillard & Jacques Gousd

Il est « ensépulturé René Planté vivant avocat à Pouancé, décédé à Pouancé » sans autre mention, le terme décédé à Pouancé chez ce curé s'entend au « bourg » par opposition aux autres lieux

(AD49-E1138-f°445) 8.1.1668 Gabrielle de Gohier femme de M<sup>e</sup> René **Planté** ...

(AD49-E1138-f°001 ou plus) 10.2.1667 d<sup>vt</sup> François **Hergault** N<sup>re</sup> de la baronnye de Pouancé, h.f. Gabrielle de Gohier femme de M<sup>e</sup> René **Planté** A<sup>t</sup> dud. Pouancé, est notre sujet pour raison du 1/3 du lieu

nommé le *Marais à Vergonnes*, déclaration de †M<sup>e</sup> Jullien de Gohier père de lad. constituante signé F. Hergault N<sup>re</sup>, Gabrielle de Gohier

**Gaudechallaie (la)** : à Vergonnes : en est S<sup>r</sup> h.h. René Gault en 1625 et 1649, puis René Planté, avocat à Pouancé, en 1656. (C. Port, T2, p.235)

Il est parain à Armaillé le 25.4.1656 de René fils de Pierre Denyau et de Perrine Rouzeray

**René PLANTÉ** S<sup>r</sup> de la Gaudechallaie en Vergonnes †Pouancé 15.6.1668 Frère de Pierre PLANTÉ Bellangerai. Avocat à Pouancé. Que je suppose frère de Pierre époux de Julienne Denyau x Vergonnes 18.5.1649 Gabrielle de GOHIER

1-René PLANTÉ °Pouancé 8.5.1651 Filleul de h.h. Jean Geslin S<sup>r</sup> de la Touche, controleur au grenier à sel de Pouancé, & de h.f. Marie Feauveau femme du S<sup>r</sup> de Balisson

2-Renée-Gabrielle PLANTÉ °Pouancé 25.4.1653 Filleule de n.h. Eustache Trochon bailli de Pouancé, & de Renée de Chazé femme de M<sup>r</sup> de la Touche controleur au grenier à sel de Pouancé

3-Louis PLANTÉ °Pouancé 23.9.1654 Filleul de h.h. Louis Flornoy [époux de Marie Denyau] & de Catherine Herbinot fille de Mr de Champagné

4-Anne PLANTÉ °Pouancé 20.8.1656 †La Prévrière(49) 20.9.1687 t=René Marchandye curé de Pouancé. Filleule de M<sup>e</sup> Louis Homo S<sup>r</sup> du Bois-Laumois avocat à Pouancé, & de Anne Denyau D<sup>ame</sup> de la Cheminaye

5-Pierre PLANTÉ °Pouancé 22.6.1661 Filleul de **Pierre Planté avocat à Pouancé**, & de n.h. Marie Gisteau

6-Marie PLANTÉ °Pouancé 20.12.1663 filleule de Jean Belot prêtre, & de Marie Denyau, et **cousine de Pierre Planté avocat** à Pouancé x La Prévrière(49) 30.8.1689 Samuel **MAUNOURY** Dont postérité suivra

### Marie Planté x1689 Samuel Maunoury

Leur mariage est célébré à La Prévrière par René Planté curé de St Aubin de Pouancé.

Le 12.4.1729 Claude Planté avocat au baillage de Pouancé, et Angélique Planté sa sœur, Charles Pouriast M<sup>d</sup> veuf en 2<sup>e</sup> noces de Marie Maunoury fille de Samuel Maunoury et de Marie Planté, en son nom et se faisant fort de Jacques Maunoury son beau-frère, Angélique Maunoury fille mineure émancipée procédant sous l'autorité de Pierre Planté, D<sup>t</sup> lesdits Pouriast et Maunoury au village de Gohier à Vergonnes, et Louis et Henry Hardy faisant pour eux et pour leur sœur D<sup>t</sup> au bourg de la Chapelle Huslin, tous héritiers de †Louis Planté prêtre et Jacques Planté son frère, à savoir lesdits Planté et Maunoury du côté paternel, et lesdits Hardy du côté maternel, transigent sur les partages (AD49-5<sup>E</sup>40/29 D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé)

Le 18.11.1732 partages de la succession de †Samuel Maunoury et Marie Planté sis au village de Gohier à Vergonnes entre Charles Pouriast, Jacques Maunoury, et les enfants mineurs de Marie Maunoury et Charles Pouriast (AD49-5<sup>E</sup>40/31 D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé).

Le 4.1.1735 C<sup>t</sup> de mariage de Pierre Pelé M<sup>d</sup> tixier fils de †Pierre et Catherine Duvacher, avec Angélique Maunoury fille de Samuel et Marie Planté D<sup>t</sup> à Vergonnes (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé)

**Marie PLANTÉ** °Pouancé 20.12.1663 †Vergonnes 30.11.1712 Fille de René PLANTÉ & de Gabrielle de GOHIER. x La Prévrière(49) 30.8.1689 Samuel **MAUNOURY** °ca 1666 (1636 selon **Hélène Dehedte**)  
**†Vergonnes 15.1.1731**

a-Samuel MAUNOURY °Vergonnes 1691 †idem 20.2.1693

b-Louis MAUNOURY °Vergonnes 22.8.1692 filleul de Louis Planté avocat à Pouancé

c-Jacques-Samuel MAUNOURY °Vergonnes 20.11.1694 filleul d'Angélique Coicault femme de Louis Planté

d-Marie MAUNOURY °Vergonnes 23.3.1696 filleule de Louis Planté fils de Louis x Pouancé 14.5.1715

Charles **POURIATZ** Dont postérité suivra

e-Samuel MAUNOURY °Vergonnes 10.12.1697 †idem 8.1.1707

f-Louis MAUNOURY °Vergonnes 30.1.1701

g-Geneviève MAUNOURY °Vergonnes 30.1.1701 jumelle ; filleule de Pierre Planté le jeune

h-Pierre MAUNOURY †Vergonnes 11.3.1702

i-Renée Rose MAUNOURY °Vergonnes 7.7.1702 filleule de René Vallas greffier de Pouancé

j-Angélique MAUNOURY °Vergonnes 25.5.1705 filleule de Angélique Planté de Pouancé x Vergonnes

18.1.1735 Pierre **PELÉ**

k-Jeanne MAUNOURY °Vergonnes 28.11.1706 filleule de Claude Planté de Pouancé et de Jeanne Harangot

### Marie Maunoury x1715 Charles Pouriatz

Le 9.3.1720 Charles Pouriat mari de Marie Maunoury d<sup>t</sup> à Gohier à Vergonnes & Jacques Maunoury S<sup>gr</sup> de la chatellenie de Combrée font licitation comme héritiers de †Marie Planté mère desdits Maunoury, & de Jacques Planté leur cousin comme démissionnaire de Samuel Maunoury leur père, de quelques héritages à Vergonnes... Comme le tout ne peut être divisé entre eux, lesdits héritages resteront à celui qui les portera à plus haut prix... (AD49-5<sup>E</sup>20/175 Rousseau N<sup>re</sup> Vergonnes)

Le 5.10.1714 Claude Planté praticien, Jeanne Maunoury et Suzanne Pouriatz V<sup>e</sup> de Henry Hardy grand-mère et tutrice des enfants de Louis Hardy uniques héritiers de †Jacques Planté leur cousin décédé à Pouancé le 5.9.1714, partages la Rivière à Chazé-Henry, l'Espinay à Carbay, la moitié d'une closserie au Bourg de la Chapelle-Hullin (AD49-C2563)

La descendance ci-après a été transmise par Hélène DEHETDE en 1999.

**Marie MAUNOURY** °Vergonnes 23.3.1696 †idem 17.9.1720 Fille de Samuel MAUNOURY & de Marie PLANTÉ. x

Vergonnes 14.5.1715 Charles **POURIATZ** °Pouancé 16.6.1684 †idem 24.12.1766 Fils de Charles & Jacqueline Cochin. Vit à Gohier à Vergonnes en 1720

1-Charles POURIATS °26.2.1716

2-Marie POURIATS °Vergonnes 4.7.1717 †idem 10.9.1786 Filleule de Jacques Maunoury praticien x Vergonnes

18.11.1738 Nicolas **COUTIS** Dont postérité suivra

### Marie Pouriatz x1738 Nicolas Coutis

#### M<sup>d</sup> de fil

Métier dans le fil, avec un nom prédestiné « Coutis » !

**Marie POURIATS** °Vergonnes 4.7.1717 †idem 10.9.1786 Filleule de Jacques Maunoury praticien x Vergonnes

18.11.1738 Nicolas **COUTIS** °Vergonnes 21.12.1711 †idem 9.6.1775. Fils de Nicolas & Julienne Goupil

1-Julien-Nicolas COUTIL °Vergonnes 26.1.1740 †idem 6.2.1743

2-Nicolas COUTI °Vergonnes 8.9.1745 †idem 16.8.1747

3-Marie-Magdeleine COUTI °Vergonnes 23.7.1747 †idem 21.2.1749

4-Renée COUTIL °Vergonnes 11.12.1748 x 1765 André **DUCHESNE** Dont postérité suivra

5-Louis COUTI °Vergonnes 21.7.1751

6-Julien COUTI °Vergonnes 16.4.1854

7-Marie COUTI °Vergonnes 4.9.1758 †idem 11.12.1765

### Renée Coutil x1765 André Duchesne

**Renée COUTIL** °Vergonnes 11.12.1748 Fille de Nicolas COUTIL et de Marie POURIATS x Vergonnes 3.8.1765 André

**DUCHESNE** °Vergonnes 3.8.1765 †idem 11.10.1793 Fils de André & Renée-Charlotte Lebois

1-Renée DUCHESNE x Vergonnes Louis **GOHIER**

2-André DUCHESNE °Vergonnes 17.5.1767 Cultivateur à Vergonnes

3-Nicolas-René DUCHESNE °Vergonnes 29.10.1769

4-Marin-Pierre DUCHESNE °Vergonnes 27.9.1781 x 1818 Madeleine HENRY Dont postérité suivra

**Marin-Pierre Duchesne x1818 Madeleine Henry**

**Marin-Pierre DUCHESNE** °Vergonnes 27.9.1781 †Noëllet 6.9.1859 Fils de André DUCHESNE & de Renée Coutil Menuisier et cultivateur à la Pihalais à Noëllet x Noëllet 1.9.1818 Madeleine HENRY °Noëllet 1.9.1818 †idem 19.7.1878 Fille de François & Madeleine Decary  
 1-Ide DUCHESNE x Jacques **GESLIN** °Noëllet 1824 Fils de Louis & Marie-Jeanne Houdayer  
 2-Madeleine-Renée DUCHESNE °Congrier 13.8.1819 x Noëllet 4.2.1843 Louis **GELIN** Dont postérité suivra  
 3-François DUCHESNE °ca 1824  
 4-Jules DUCHESNE °11.4.1833 x Jeanne-Marguerite POULAIN

**Madeleine Duchesne x1843 Louis Gelin**

**Madeleine-Renée DUCHESNE** °Congrier 13.8.1819 †Senonnes 2.5.1883 Fille de Marin DUCHESNE & de Madeleine HENRY x Noëllet 4.2.1843 Louis **GELIN** °Noëllet 16.6.1814 Fils de Louis & Marie-Jeanne Houdayer  
 1-Jules GELIN  
 2-Jean-François GELIN °20.11.1840  
 3-Louis GELIN °ca 1844 Domestique au Tremblay x Anne VIGNERON  
 4-Marie-Jeanne GELIN °Noëllet 14.6.1849 x1 1868 François **MAHOT** x2 Julien **JOUNEAU** Dont postérité suivra

**Marie Geslin x1868 François Mahot**

**Marie-Jeanne GELIN** °Noëllet 14.6.1849 Fille de Louis GELIN & de Madeleine DUCHESNE x1 Noëllet 1.6.1868 François-Louis **MAHOT** °Combrée 25.9.1844 †S<sup>t</sup>Michel-et-Chanveaux 26.11.1883 Cultivateur Fils de René & Anne-Françoise Rousseau x2 Julien **JOUNEAU**  
 1-Anna MAHOT °S<sup>t</sup>Michel-et-Chanveaux 5.3.1875 †Craon(53) 29.12.1947 Cultivatrice x S<sup>t</sup>Michel-et-Chanveaux 9.6.1895 Louis-Joseph **ESNAULT** °Le Tremblay 27.2.1865 †Craon 10.11.1937 Cultivateur. Fils de Julien & Joséphine-Marie Trillot Dont postérité

**Pierre Planté x/1658 Ollive Goullier**

Pierre Planté est dit « avocat » puis « notaire de Pouancé D<sup>t</sup> au bourg de La Chapelle-Hullin » en 1668 sur le b de Charlotte Suhard à La Chapelle-Hullin en mars 1668. Pierre Bertrand époux de Jeanne Crosnier est le N<sup>re</sup> précédent.

Il est inhumé « en l'église, âgé de 42 ans, notaire de la baronnie de Pouancé »

*Pierre Planté en 1661 à La Chapelle-Hullin au b de son fils Henry*

**Ollive GOULLIER** °La Selle-Craonnaise 4.3.1635 Fille de André GOULLIER de la Viollaye et de Ollive TROVALLET sa 2<sup>e</sup> femme. x /1658 Pierre **PLANTÉ** °ca 1629 †La Chapelle-Hullin 2.3.1671  
 1-Louis PLANTÉ °Pouancé 18.7.1658 †idem 27.9.1699 Filleul de M<sup>e</sup> Louis Flornoy lieutenant des traites au bureau de Pouancé, & de Jeanne Bretault femme de M<sup>e</sup> Louis Homo x Pouancé 28.9.1684 Angélique COICAULT Dont postérité suivra

- 2-Henri PLANTÉ °La Chapelle-Hullin 10.5.1661 b 16.6.1661 Il est écrit « Henry fille de... » sur le baptême, donc le sexe est incertain filleul de Henry Hardy et de Claude Chevalier
- 3-André PLANTÉ °La Chapelle-Hullin 20.8.1665 Filleul de André Goullier (s) S<sup>r</sup> de la Viollaye et de Louise Bruneau épouse de Laurent Geslin C<sup>r</sup> du roy au grenier à sel de Pouancé
- 4-Jacques PLANTÉ °La Chapelle-Hullin 15.7.1667 b le 24 Filleul de Jacques Turpin (s) et de h. fille Renée Peccot
- 5-Marie PLANTÉ °La Chapelle-Hullin 18.6.1669 †idem 18.7.1671 Filleule de Jean Bellot prêtre à Pouancé St Aubin et de Marie Denyau veuve de Louis Flornoy

### **Louis Planté x1684 Angélique Coiscault**

Il est inhumé « Louis Planté avocat D<sup>t</sup> à Pouancé, âgé de 46 ans » sans autre mention, & l'âge le donnerait plutôt pour l'autre Louis

**Louis PLANTÉ** °Pouancé 18.7.1658 †idem 27.9.1699 Fils de Pierre PLANTÉ et de Ollive GOULLIER x Pouancé 28.9.1684 Angélique COICAULT

- 1-Louis PLANTÉ °Pouancé 23.8.1685
- 2-Claude PLANTÉ °Pouancé 31.7.1686 †Pouancé 28.9.1741 **Notaire** x Pouancé 20.1.1717 Renée BELOT fille de Guillaume et † Renée Lescouvette
- 21-Claude PLANTÉ †Armaillé 13.4.1725 Inhumé « âgé de 6 mois et demi, fils de Me Claude Planté N<sup>re</sup> à Pouancé et de D<sup>elle</sup> René Blot son épouse, en présence de D<sup>elle</sup> Marie Blot épouse de Me Julien Jallot tante de l'enfant »
- 22-Pierre Claude PLANTÉ †Pouancé 24.11.1727
- 22-Claude PLANTÉ †16.2.1739
- 23-Louis PLANTÉ †Pouancé 12.2.1731
- 24-Angélique PLANTÉ °Pouancé 3.9.1730 †Pouancé 17.2.1737
- 3-Angélique PLANTÉ °Pouancé 22.11.1687 †idem 22.2.1688
- 4-Angélique PLANTÉ °Pouancé 5.12.1688 Filleule de Pierre Poisson bailli de Pouancé, gouverneur de la ville & château de Pouancé, Me des Eaux & Forests, & de Barbe Rallier femme de n.h. René Dupont
- 5-François PLANTÉ °Pouancé 9.8.1690 †3.11.1690
- 6-Angélique PLANTÉ °Pouancé 15.10.1691
- 7-François PLANTÉ °Pouancé 16.5.1694 †23.6.1694

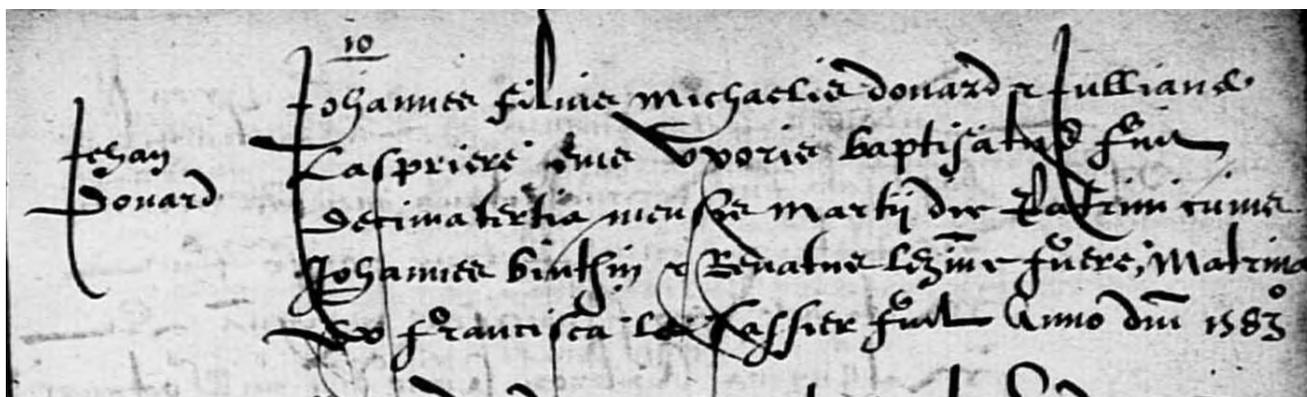
Jacquine PLANTÉ †La Chapelle-Hullin 30.6.1623 Elle est inhumée « honneste femme Jacqueline Planté en l'église »

### **Nicolas Planté x/1587 Jeanne Douard**

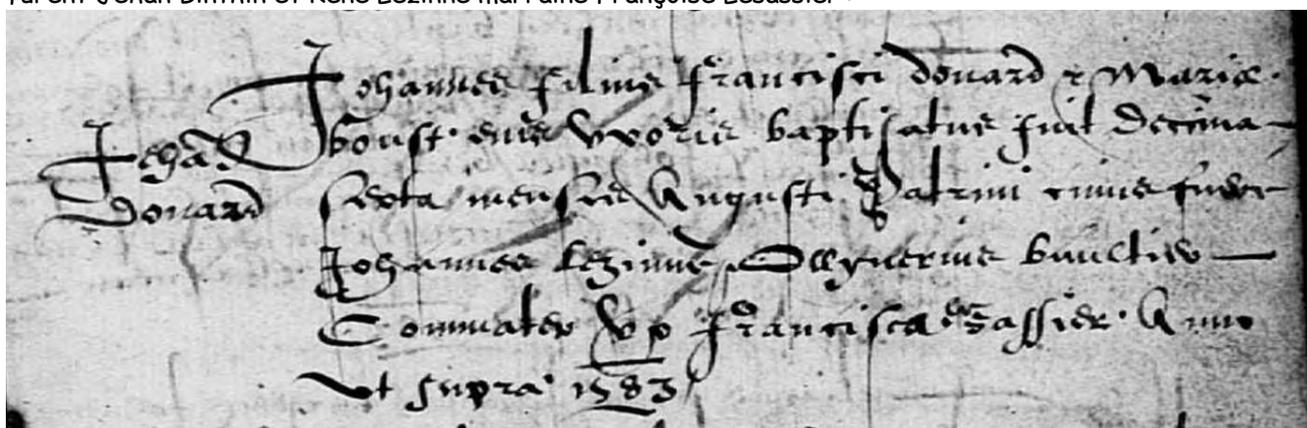
Nicolas Planté est originaire de Pouancé, et proche parent, voire frère, de Eslie Planté, par l'acte suivant, qui donne aussi le nom de ses héritiers : « Le 22.6.1624 h.h. Pierre Planté M<sup>d</sup> ciergier demeurant au Lion-d'Angers, héritier en partie de †Elye Planté par représentation de †Nicolas Planté son père, et Marie Planté femme de h.h. Maurice de Louzier Me teinturier, Anne Planté femme de h.h. Jacques Bordier, et Marie Planté « la jeune femme » de h.h. Gabriel Moreau, toutes ses soeurs, héritières comme lui dudit Elye Planté par représentation comme dit est. Ledit †Nicolas Planté leur père, avait intenté un procès pour rentrer en la possession du lieu et métairie des Hommeaux situé à Pouancé St Aubin, qui était à Eslie, et dont il avait été évincé, mais ledit Nicolas étant décédé entre-temps, le procès est en suspens. Compte tenu des frais d'un procès, ses soeurs reculent devant le procès que Pierre Planté tient à poursuivre, renonçant à demander son droit d'aînesse encore qu'il y fut bien fondé » (AD49 Garnier N<sup>re</sup> Angers)

Non seulement les Planté sont originaires du Pouancéen, mais il y a des Douard à Pouancé dès les premières baptêmes de 1582 et compte-tenu de la rareté relative de ces 2 patronymes il est certain que le couple Nicolas Planté et Jeanne Douard viennent de Pouancé ou proche de Pouancé, d'une famille de

ciergier et qu'ils sont allé au Lion où sans doute le poste était vacant alors qu'il était occupé à Pouancé, et que ce métier n'existe que dans les villes, et ils sont relativement peu nombreux :



« Jehan fils de Michel Douard et Julienne Lasprière sa femme fut baptisé le 10 mars 1583 ses parrains furent Jehan Binthin et René Lezinne marraine Françoisse Lesassier »



« Jehan fils de François Douard et Marie Boust sa femme fut baptisé le 16 août 1583 ses parrains furent Jehan Lezinne Ollivier Baultier marraine Françoisse Lesassier »

« Le 10 mars 1584<sup>12</sup>, [Nicollas Planté](#) demeurant au Lyon-d'Angers, fermier judiciaire des maisons et appartenances de l'[Hostelerye de Nôtre Dame située au Lion d'Angers](#) en présence de Mathurin Grudé notaire royal Angers & des tesmoins cy-après, a interpellé Jehan Berard M<sup>d</sup> D<sup>t</sup> en cette ville d'Angers curateur de Marye Berard à la requête de laquelle a été fait ledit bail à ferme adjudgé audit Planté par devant messieurs les gens tenants le siège présidial de cette ville d'Angers le 10.3.1583 de mettre lesdites maisons et appartenances en bonne et suffisante réparation de couverture terrasse carreau / autres à ce que ledit Planté en puisse commodément jouyr et faire payer ceux auxquels il a sousfermé, protestant à défaut de ce faire par ledit Berard de toutes pertes despans dommaiges et inrérêts et de n'être tenu en aucune réparation à le fin de sondit bail, lequel Berard a fait responsé que depuis ledit bail fait et adjudgé audit Planté il a fait faire plusieurs réparations de couverture audit logis et si cucune reste à faire que est bien peu qu'il offre faire sans préjudice de son recours contre Nicollas Daudier Jacques Allart et autres qui ont cy-davant exploité lesdites choses ou partye d'icelles, dont de tout ce que dessus aurait décerné acte aux parties pour leur servir et valloir en temps et lieu ce que de raison, fait à Angers maison de nous notaire en présence de Gilles Desnoes demeurant Angers et Jehan Houdin marchand demeurant au Lion d'Angers tesmoings »

<sup>12</sup> AD49-5E7 devant Mathurin Grudé notaire Royal à Angers

Nicolas Planté décède avant 1596<sup>13</sup> car j'ai un acte notarié de 1596 qui atteste que Jeanne Douard est déjà veuve de Nicolas Planté.

Nicolas Planté avait possédé le greffe des tailles du Lion d'Angers, mais décédé jeune sa veuve a recédé le greffe aux paroissiens. Or, en 1622, ses enfants, mineurs à l'époque de la cession du greffe, sont appelés à justifier cette cession, soit plus de 26 ans après le décès de leur père !!! Cela montre qu'autrefois, comme d'ailleurs de nos jours, il fallait conserver soigneusement ses justificatifs !!! « Le 18 juin 1622<sup>14</sup> avant midi, fut présent estably et deument soubmis **honorabile homme Pierre Planté marchand ferron et ciergier demeurant au Lion d'Angers tant en son nom que soi faisant fort de ses frères et soeurs héritiers de deffunt Nicolas Planté leur père, lequel a déclaré que le payement et remboursement fait à Jehanne Douard sa mère** veufve dudit deffunt par les paroissiens et habitants de la paroisse du Lion d'Angers **pour raison du greffe des tailles de ladite paroisse** en vertu de jugement donné de messieurs les esleus de ceste ville a esté bien et duement fait par contrat passé par devant de Villiers notaire de la cour dudit Lion d'Angers le 20 juillet 1607, laquelle quitance fut ... que ladite Douard recepvoit lesdits deniers tant en son nom que comme mère et tutrice naturelle de ses enfants du deffunt Planté et d'elle, et encores estant en communauté, à faulte de laquelle qualité auroit esté fait instance à ladite veufve par devant messieurs les esleus de ceste dite ville à la requeste de Me Jehan Noyan ayant les droits desdits paroissiens, a ledit Planté estably esdits noms en tant que besoing est ratiffié confirmé et approuvé et par ces présentes ratiffie confirme et approuve ladite quitance et remboursement, voulu et consenti qu'elle vaille et sorte son plein et entier effet comme s'il avoit esté présent à la réception desdits deniers et avoir luy esté baillée ladite quitance, sans préjudicier toutefois par lesdits héritiers au compte que luy et ses frères et soeurs entendent demander et faire rencre à ladite Douard leur mère, promis et s'oblie etc dont etc fait à notre tablier présents Me Jehan Mynée et Rene Defresne clerks demaurant Angers tesmoings »

En 1603, veuve, Jeanne Douard prend le bail à ferme de la Perrière : « **la Perrière**<sup>15</sup>, la Lion-d'Angers, la Perrière des Jonchères 1540 (C105, f°171) - Ancien fief et seigneurie avec château, domaine et résidence de Macé de la Faucille, mari de Marie d'Andigné, en 1445, de Marie de la Faucille veuve de René de Jonchères, en 1503 - de Béatrix de Jonchères, veuve de Jean de Monteclerc, en 1542, de dame Marie de Chaanay, veuve de Claude de Jonchères, 1547, remariée à Yves d'Orvaux, 1556. La terre passe ensuite en mains étrangères. Me Olivier Dohin y fonde au manoir le 30 novembre 1571 une chapelle de la Visitation dont dépendaient la closerie du Petit-Moulin en Vern et une dimerie. En est sieur en 1582 n. h. Jean de la Coussaie, qui la vend le 14 août à n. h. René Restif, et celui-ci à Claude de Bueil, qui la cède le 18 janvier 1595 à sa sœur Jacqueline. C'est la fameuse comtesse de Moret, la galante dont l'Estoile parle un peu trop dans son *Journal* et que fréquentait de près le roi Henri. Le souvenir en vit si bien que dans le pays il n'est paysan qui n'attribue la fondation même du château à Henri IV ; et rien n'empêche qu'il n'y soit venu dans ses grandes chasses du Plessis-Macé. Dès 1598, dame Jacqueline céda la terre à Marguerite Goisbaud, Lezin de Bonnaire et Guy Grudé, mais le contrat fut annulé. En dépendaient alors, outre la maison seigneuriale avec jardins, pourprins, bois, prés, prairies, étangs, 14 métairies de la paroisse du Lion, de la Chapelle, de Vern, Brain et Pruillé. En est sieur Anne de Franquetot de Saint-Hénis en 1627, et le marquis de Cranau, maréchal des camps, mari de Madeleine de Bueil, qui la vendent de nouveau à Jean Verdier, juge en la Sénéchaussée d'Angers ; mais la plus grande partie du domaine est des fermes était en dégât et ruine. Le 7 décembre 1698 y meurt Perrine de Dieusie, femme de Guillaume Amary. Le 13 avril 1709, Charles Simon de la Lucière s'y marie avec Catherine Pasqueraie de la Touche, dans la chapelle. en est sieur et y demeure en 1789 François Du Verdier. L'ancien château, entouré de douves, servait jusqu'à ces derniers temps d'habitation au fermier et a été absolument rasé, sauf les montants et la grille du portail d'entrée. La chapelle existe encore et est visitée aux Rogations. Sur le portail figure un groupe mutilé de la Visitation de la Vierge. »

<sup>13</sup> Les sépultures du Lion ne commencent qu'en 1614.

<sup>14</sup> AD49-5E6 devant Louis Couëffe notaire royal à Angers

<sup>15</sup> Célestin Port, *Dictionnaire du Maine-et-Loire*, 1876 :

et voici le bail : « Le 20 octobre 1603<sup>16</sup> avant midy, ont esté présents et personnellement establys endroit honorable homme Me Guy Grudé sieur de la Chesnaie licencié es droits advocat au siège présidial dudit Angers, mary de honorable femme Katherine Restif demeurant audit Angers paroisse St Jean Baptiste d'une part, et **honneste femme Jehanne Douard veufve de défunt syre Nicolas Planté demeurant en la paroisse du Lion d'Angers** d'autre part, soubmettant respectivement etc confessent etc avoir fait et par ces présentes font entre eux le bail et prise à ferme qui s'ensuit c'est à scavoit que le dit Grudé audit nom a baillé et par ces présentes baille à ladite Douard qui a pris et accepté audit titre de ferme et non autrement pour le temps et espace de 3 années 3 cueillettes entières et parfaites consécutives qui commenceront au jour et feste de Toussaint prochaine venant et finiront à pareil jour lesdites 3 années révolues, sans intervalle de temps les choses héritaux cy après déclarées scavoit est **le corps de logis du portal de la maison seigneuriale de la Perrière paroisse du Lion d'Angers escuries celier grenier et granges dudit corps de logis accès au puits et four du grand corps de logis de ladite maison seigneuriale et au pressoir poury presser les fruits** desdites choses du présent bail, à la charge qu'honorable homme Lezin de Bonnair sieur de la Prestecherie aura droit de passer par la grande porte dudit portal par bœufs et chartes quand le cas eschet, la moitié du grand jardin dudit lieu seigneurial de la Perrière depuis la haye près le portal jusqu'à la haye vers la chesnaie de la Grillonnaiye et les autres jardins ; Item **les lieux et mestayrie appartenantes et dépendances ce la Gresillonaie en la paroisse dudit Lion, de la Denozeraie et du Clereau, paroisse de Brain sur Longuenée, de la Cleraye et la Tremblaye paroisse de Vern, avecq les fiefs desdits lieux de la Tremblaye et de Clereau** pour le regard des rentes et debvoirs à cause desdits fiefs seulement estimés valoir 10 livres par chacun contrat rachapt ... ladite Douard aura et prendra la tierce seulement pour le regard des ventes et yssues etc... et est fait le présent bail **pour en payer et bailler de ferme par ladite Douard audit bailleur la somme de 500 livres tournois** au treme de Toussaint par chacune desdites années le premier terme commençant au jour et feste de Toussaint 1603 etc... fait et passé audit Angers maison dudit bailleur présent François Dugrès sieur de la Tremblaye licencié es droits advocat au siège présidial d'Angers, et Pierre Bordyer marchand demeurant en ladite paroisse du Lion, **ladite Douard a dit ne scavoit signer** »

Jeanne Douard lui a survécu 31 ans et comme elle est inhumée dans l'église je suppose que ce fut auprès de son mari car ensuite les enfants ne sont pas inhumés dans l'église. « Le 8 juin 1627 fut ensepultuér en l'église dudit Lyon par moi vicaire dudit lieu le corps de deffunte honneste femme Jeanne Douard vivante veuve de deffunt honorable homme Nicolas Planté laquelle décéda le mesme jour en la maison seigneuriale de la Perrière » Elle résidait donc encore à La Perrière dont j'ai trouvé le bail en 1603 (cf ci-dessus) et sur la fin de sa vie assistée d'au moins un de ses enfants puisque Maurice Deloulier son gendre y décède aussi en 1627.

Nicolas PLANTÉ †/1596 x /1587 Jeanne DOUARD †Le Lion-d'Angers 8 juin 1627

1-Marie PLANTÉ x 1607 (acte à trouver) Maurice **DELOUZIER** †Le Lion-d'Angers 28 avril 1627 « fut inhumé au grand cimetièrre en la chapelle Ste Anne le corps de deffunt honneste homme Maurice Delousier qui décéda le mesme jour en la maison seigneuriale de la Perrière » **Teinturier**

2-Anne PLANTÉ x /1611 Jacques **BORDIER** Dont postérité suivra

3-Marie PLANTÉ « la Jeune » x /1617 Gabriel **MOREAU** Dont postérité suivra

4-Mathurin PLANTÉ °Le Lion-d'Angers 11 septembre 1587 †/1624 « fut baptisé par Philippe Chevalier prêtre vicaire en l'église paroissiale du Lion d'Angers Mathurin fils de Nicolas Planté (blanc) parrains maistre Mathurin Pasquier prêtre et Jacques Fournier marraine Mathurine Hannes femme de Claude de Villiers - vue 228 registre 1588-1664 en latin »

5-Pierre PLANTÉ °Le Lion-d'Angers 20 septembre 1588 x /1620 Marie COCHON Dont postérité suivra

<sup>16</sup> AD49-5E36 devant François Prevost notaire de la cour royale d'Angers

**Anne Planté x /1611 Jacques Bordier**

Il est marchand tanneur (selon le baptême de son fils Jacques en 1615)

Anne PLANTÉ Fille de Nicolas PLANTÉ et Jeanne DOUARD x /1611 Jacques **BORDIER**

- 1-Pierre BORDIER °Le Lion-d'Angers 19 juin 1611 « a esté baptisé Pierre fils de Jacques Bordier et de Anne Planté sa femme parrain Pierre Bordier marraine Michel Oudin - en marge décédé le 3 août 1611 »
- 2-René BORDIER °Le Lion-d'Angers 17 décembre 1613 « a esté baptisé René Bordier fils de Jacques Bordier et Anne Planté parrain missire Masté Berteray marraine honorable femme Renée Chesneau (s) femme de honorable homme Michel Aubry conseiller du roy à Château-Gontier »
- 3-Jacques BORDIER °Le Lion-d'Angers 25 janvier 1615 « fut baptisé Jacques fils de Jacques Bordier marchand tanneur demeurant au Lion d'Angers et Anne Planté son épouse parrain honneste homme Maurice Delouzier marchand demeurant Angers marraine Marie Planté femme de Gabriel Moreau demeurant à Ménil »
- 4-Renée BORDIER °Le Lion-d'Angers 21 février 1616 « fut baptisée Renée fille de Jacques Bordier et de Anne Planté sa femme parrain René Bordier fils de Pierre Bordier marraine Jehanne Thomin femme de honneste homme Maste Bordier - en marge « décédé le 6 juin 1616 »

**Marie Planté x /1617 Gabriel Moreau**

Marie PLANTÉ « la Jeune » Fille de Nicolas PLANTÉ et Jeanne DOUARD x /1617 Gabriel **MOREAU**

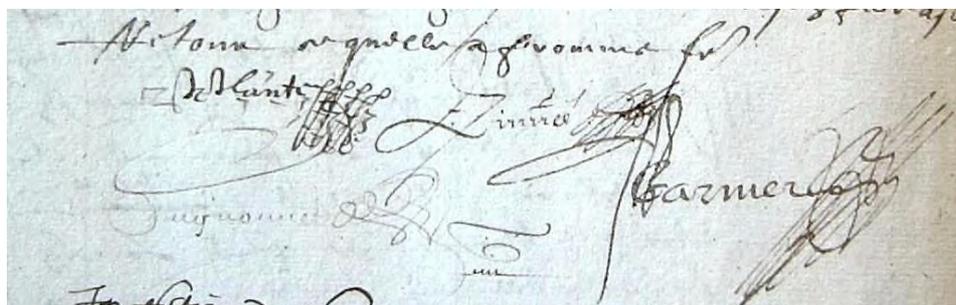
- 1-Gabriel MOREAU °Ménil (53) 25 juin 1617 « fut baptisé Gabriel fils de Gabriel Moreau et de Marie Planté et fut parrain noble homme Charles d'Andigné escuyer sieur de Chaumest et de Chisles et honorable dame Anne Defais dame des Landes »

**Pierre Planté x /1620 Marie Cochon**

Pierre Planté souhaite payer ses dettes mais le créancier est absent car à faire les vendanges, 1621. Encore un de ces actes qui illustrent les difficultés autrefois de faire un paiement puisque le crancier n'était pas toujours chez lui. Ici, c'est encore mieux, car sa fille nous apprend qu'il est parti faire les vendanges, et les propriétaires de vignes, et même des terres, affermées avaient l'habitude de se rendre sur place pour voir et au besoin vérifier la récolte, sans doute en y participant manuellement d'ailleurs. « Le 20 octobre 1621<sup>17</sup> après midy, en présence de nous Claude Garnier notaire royal à Angers et des tesmons cy après honneste personne **Pierre Planté marchand demeurant au Lion d'Angers** s'est transporté à la maison et demeure de Me Thomas Pineau sergent royal demeurant près le portal st Aubin de ceste ville porteur et exécuteur de certaine sentence donnée davant messieurs les juges et consuls d'Angers au profit de Nicolas Guenneau contre lesdits Planté et Jacques Bordille espérant le trouver pour luy faire offre réelle comme porteur de ladite sentence de recepvoir la somme de 220 livres tz restant à payer du principal des causes de l'exécutoire faite par ledit Fineau sur ledit Planté le 12 de ce mois et n'estant en sa maison parlant à Catherine Pineau sa fille luy ai déclaré ladite sommation, laquelle a fait response son père estre sur les champs à faire vendange et ne sera de retour que vendredi au moyen de quoi ledit Planté a déclaré à ladite fille qu'il alloit déposer ladite somme entre nos mains, et de fait l'a luy a déposée pour délivrer audit Pineau ou Guenneau toutetois et quantes et ce fait nous sommes transportés en la maison de Me Gilles eslie advocat au siège présidial d'Angers demeurant paroisse st Maurille en la maison duquel ledit Pineau a esleu domicile pour ledit Guenneau par ladite exécutoire et estant en ladite maison dudit Esleie parlant à Gilles Limier ledit Planté auroit demandé à parler audit Esleie pour luy faire pareille offre de sommation, lequel Limier auroit fait respokse que ledit sieur Esleie estoit tellement malade que l'on ne lui parloit aulcunement d'offre au moyen de quoi ledit Planté a dénoncé ladite

<sup>17</sup> AD49-5E6 devant Claude Garnier notaire royal à Angers

sommation d'offre de dépost audit Limier et prié d'en advertir ledit sieur Eslys, ce qu'il a promis faire, dont du tout audit Planté ce requérant avons décerné acte pour luy servir ce que de raison, présents à ce Morice Delousier Me teinturier Me René Garnier et Jehan Duguomier clerks demeurant Angers tesmoins à ce requis et appellés, ce fait laissé extrait de la présente sommation à la fille dudit Pineau pour le montrer à son père à son retour ce qu'elle a promis faire »



Il est inhumé 14 jours après elle « fut inhumé au grand cimetière le corps de deffunt Pierre Planté vivant ciergier audit Lyon ». Probablement d'épidémie, car le surlendemain on enterre leur fils âinée François « le corps d'un enfant nommé François fils dudit Pierre Planté »

Pierre PLANTÉ °Le Lion-d'Angers 20 septembre 1588 †Le Lion-d'Angers 13 mars 1627 Fils de Nicolas PLANTÉ et Jeanne DOUARD x /1620 Marie COCHON †Le Lion-d'Angers 27 février 1627 « fut inhumé le corps de Marie Cochon vivante femme de Pierre Planté »

1-François PLANTÉ °Le Lion-d'Angers 27 novembre 1620 « a esté baptisé François Planté fils de Pierre Planté et de Marie Cochon ses père et mère parrain Me François Duaidier sieur de la Morinière mararine honneste femme Anne Planté femme de Me Jacques Bordier laquelle a dit ne savoir signer » †Le Lion-d'Angers 16 mars 1627

2-Perrine PLANTÉ °Le Lion-d'Angers 27 janvier 1623 « a esté baptisée Perrine femme de Pierre Planté et de Marie Cochon sa femme parrain honorable Maurice Delousier et Perrine Cohon femme de Charles Champs de Chambellay »

3-Pierre PLANTÉ °Le Lion-d'Angers 18 septembre 1625 « a esté baptisé Pierre Planté fils de Pierre Planté et de Marie Cochon ses père et mère parrain vénérable et discret Me Mathieu Bertran prêtre en ceste église marraine Catherine Cochon (s) femme de honorable homme François Daudier »

### François Planté x/1653 Jehanne Baslé

Mariage non filiatif, en présence de Louis Ballé père de ladite Ballé, Paul Peccot oncle dudit Planté, Louis & Nicollas les Ballés & plusieurs autres

Vente D<sup>vt</sup> Mathurin Cochin notaire de la baronnie de Pouancé résidant à Saint Erblon, le 23.9.1697 à François Duchesne, M<sup>d</sup>, D<sup>t</sup> à la Réserverie à Saint Erblon, de leurs biens indivis au village de la Réserverie et la Borgardièrre à Saint Erblon pour 150 L par les 5 enfants de †François Planté et †Jeanne Baslé. Les 5 enfants sont : Pierre Planté époux de Margueritte Pottier, André Planté époux de Jacquine Dersoir, Jeanne Planté veuve de Pierre Bouesseau, D<sup>t</sup> tous au village de la Réserverie, Jean Camus comme époux de François Planté, D<sup>t</sup> à la Malsousaye paroisse de **Renazé** et Jean Blanchard comme époux de Renée Planté D<sup>t</sup> au village du **Moulin Rouaudière** paroisse de **Congrier**. Le logis est en ruine et en cas de retrait lignager les travaux seront remboursés. Compte tenu de la saison, les vendeurs ont droit de cueillir les fruits qui sont sur place. Aucun des 5 enfants ne sait signer. (Collection Bréget)

François PLANTÉ †/9.1697 x S<sup>t</sup>Erblon 4.7.1652 Jehanne BASLÉ †/9.1697

1-Pierre PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erblon 5.12.1653 Filleul de Pierre Gaultier et de Renée Balé. Laboureur en 1683, 1697 à la Réserverie x1 Chazé-Henry 20.9.1681 Jeanne LEFEUVRE x2 Marguerite POTTIER

11-Marye PLANTÉ (du x1) °Chazé-Henry 6.12.1683 Filleule de Eustache Delanoe et de Jeanne Baslé

- 2-André PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erbлон 22.6.1656 Filleul de André Peccot et de Renée Ballé. D<sup>t</sup> à la Réserverie en 1697 x /1697 Jacqueline DERSOIR
- 3-Jacquine PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erbлон 1.5.1659 Filleule de Eustache Delanoue et de Jehanne Leroy
- 4-François PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erbлон 12.6.1660 t<sup>id</sup>em 12.4.1664 Filleul de François Lemonnier de la Réserverie et de Perrine Prodhomme
- 4-Jeanne PLANTÉ °St Erblon 1.6.1663 D<sup>t</sup> à la **Réserverie** en 1697 x /1697 Pierre **BOISSEAU** † /1697
- 6-Françoise PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erbлон 13.2.1666 Filleule de François Lemonnier « le Jeune » et de Françoise Gaultier. D<sup>t</sup> en 1697 à **la Malsousaye** à **Renazé** x /1697 Jean **CAMUS**
- 7-Renée PLANTÉ D<sup>t</sup> en 1697 au village du **Moulin Rouaudière** paroisse de **Congrier**. x /1697 Jean **BLANCHARD**

### Pierre Planté x/1662 Françoise Dersoir

Ce couple vit manifestement soit à la Jouannerie soit à la Bonnauderie en Saint Aubin de Pouancé, à moins de 500 m de l'église de Senonnes, mais sur Saint Aubin de Pouancé, car leurs enfants sont baptisés par mauvais temps au plus près c'est à dire à Senonnes.

Les Planté sont accidentels à Senonnes, où il existe des Dersoir, malheureusement pas de Françoise, probablement pour raison des lacunes.

Il est probable que Pierre Planté ait été veuf avant Françoise Dersoir, vu son âge

- Pierre PLANTÉ °ca 1626 †Pouancé <sup>StAubin</sup> 18.3.1701 x /1662 Françoise DERSOIR °ca 1641 †/1695
- 1-Jean PLANTÉ °Senonnes(53) 17.2.1662 filleul de Jean Dersoir & de Marguerite Morineau
- 2-Louis PLANTÉ °Pouancé 25.8.1666
- 3-Renée PLANTÉ °Pouancé 26.5.1668
- 4-François PLANTÉ °ca 1672 x Pouancé 2.7.1695 Françoise MARTINEAU Dont postérité suivra
- 5-Jacques PLANTÉ °Senonnes 2.11.1676 filleul de Jacques Meignan & de Françoise Beu
- 6-Marguerite PLANTÉ °Pouancé 27.11.1681

### François Planté x1695 Françoise Martineau

Descendance transmise en 7.2004 par Monique Tyvaert-Hamard et allez voir son site : <http://perso.wanadoo.fr/martin.tyvaert.hamard/>

Il est probable que le François Planté ci-après soit l'époux de Françoise Martineau, reste à savoir si le couple demeure à la Foussaye. Le 11.11.1727 Pierre Bourgeois et Marie Hunault sa femme, Mathurin Cherubin et Perrine Hunault sa femme, demeurant au Bourg Jamet et Boisgandubert à StAubin, Julien Pillé aussi laboureur et Renée Hunault sa femme, Jeanne Hunault fille majeure, demeurant au Drougé en Bretagne, et Pierre Marchand aussi laboureur veuf de Louise Hunault père et tuteur de leurs enfants demeurant à la Gandonnais à Eancé en Bretagne, toutes ledites Hunault filles et héritières de Charles Hunault et Jeanne Piton, vendent à **François Planté mairinier D<sup>t</sup> à la Foussaye à StAubin** leurs parts d'héritage au village de la Fossaye pour 60 L (AD49-5<sup>F</sup>40/028)

**François PLANTÉ** °ca 1672 Fils de Pierre PLANTÉ & de Françoise DERSOIR x Pouancé 2.7.1695 Françoise MARTINEAU

- a-François PLANTÉ °Pouancé 16.5.1696 t<sup>id</sup>em 21.2.1759 x Pouancé 19.2.1726 Marie LEMONNIER Dont postérité suivra
- b-Perrine PLANTÉ °Pouancé 16.5.1699 t<sup>id</sup>em 8.10.1707
- c-Pierre PLANTÉ °Pouancé 16.10.1701 t<sup>id</sup>em 3.1.1702
- d-Louis PLANTÉ °Pouancé 25.11.1702 †/1767 x1 Pouancé 16.2.1726 Anne VIGNAIS x2 Pouancé 20.4.1751 Perrine CHAUSSÉ Dont postérité suivra
- e-Françoise PLANTÉ °Pouancé 12.2.1705 t<sup>id</sup>em 1.10.1709
- f-Pierre PLANTÉ °Pouancé 9.2.1707
- g-anonyme (f) °†Pouancé 17.8.1711

h-Aubin PLANTÉ °Pouancé 6.10.1712 †idem 8.10.1816  
i-anonyme °†Pouancé 13.6.1715  
j-Françoise PLANTÉ °Pouancé 27.7.1716 †idem 18.10.1716

### François Planté x1726 Marie Lemonnier

#### Closier, Fendeur de Bois

**François PLANTÉ** °Pouancé 16.5.1696 †idem 21.2.1759 Fils de François PLANTÉ & de Françoise MARTINEAU x  
Pouancé 19.2.1726 Marie LEMONNIER °Pouancé 15.1.1699  
1-Françoise PLANTÉ °Pouancé 11.2.1726  
2-Marie PLANTÉ °Pouancé 3.4.1727  
3-François Nicolas PLANTÉ °Pouancé 15.3.1730  
4-Jean PLANTÉ °Pouancé 3.3.1733 †idem 6.3.1736  
5-Pierre PLANTÉ °Pouancé 17.2.1736 x Pouancé 13.2.1759 Anne JULIOT °ca 1742  
6-François PLANTÉ °Pouancé 25.4.1739

### Louis Planté 1x A. Vignais 2x P. Chaussé

#### Closier

**Louis PLANTÉ** °Pouancé 25.11.1702 †/1767 Fils de François PLANTÉ & de Françoise MARTINEAU x1  
Pouancé 16.2.1726 Anne VIGNAIS °ca 1705 †Pouancé 10.3.1742 x2 Pouancé 20.4.1751 Perrine  
CHAUSSÉ °ca 1727 †Pouancé 17.1.1767  
a-Anne PLANTÉ °Pouancé 24.11.1726 †idem 6.12.1726  
b-Marie PLANTÉ °Pouancé 6.6.1728 †idem 2.10.1747  
c-Louis PLANTÉ °Pouancé 25.1.1731  
d-Anne PLANTÉ °Pouancé 18.8.1732 †idem 5.12.1735  
e-Louise PLANTÉ °Pouancé 26.3.1735  
f-Anne PLANTÉ °Pouancé 16.3.1737  
g-Jeanne PLANTÉ °Pouancé 11.3.1739 †idem 7.12.1739  
h-Renée PLANTÉ °Pouancé 16.11.1740  
i-Perrine PLANTÉ °Pouancé 14.12.1741  
k-Louis PLANTÉ (du x2 Perrine Chaussé) °Pouancé 23.5.1751  
l-Perrine PLANTÉ °Pouancé 22.8.1752 †idem 14.6.1756  
m-François PLANTÉ °Pouancé 18.1.1754 †idem 2.11.1811 x Pouancé 17.1.1801 Françoise GAUTIER Dont  
postérité suivra  
n-Perrine PLANTÉ °Pouancé 14.7.1757

### François Planté x Françoise Gautier

#### Maréchal en œuvres blanches

**François PLANTÉ** °Pouancé 18.1.1754 †idem 2.11.1811 Fils de Louis PLANTÉ & de sa 2<sup>e</sup> épouse Perrine  
CHAUSSÉ x Pouancé 17.1.1801 Françoise GAUTIER °Villepôt(44) 9.3.1784 †1837/1845  
1-Françoise Agnès PLANTÉ °Pouancé 21.1.1802  
2-François René PLANTÉ °Pouancé 25.3.1804 †StMars-la-Jaille 7.8.1845 x Le Pin(44) 9.1.1837 Jeanne  
Marie Anne MICHEL Dont postérité suivra  
3-Charles-Jean PLANTÉ °Pouancé 20.9.1805

### François René Planté x1837 Jeanne Michel

#### Cultivateur

**François René PLANTÉ** °Pouancé 25.3.1804 †S<sup>t</sup>Mars-la-Jaille 7.8.1845 Fils de François PLANTÉ & de Françoise GAUTIER x Le Pin(44) 9.1.1837 Jeanne Marie Anne MICHEL °La Chapelle-Glain(44) 26.7.1813 †StMars-la-Jaille 1858/  
 1-Marie-Françoise PLANTÉ °S<sup>t</sup>Mars-la-Jaille 3.10.1842 †Angers 28.2.1916 x S<sup>t</sup>Mars-la-Jaille 19.6.1858 Julien-Toussaint **FLANDRIN** °S<sup>t</sup>Mars-la-Jaille 1.11.1831 †idem 28.5.1878 Dont postérité  
 2-François PLANTÉ °ca 1842 Forgeron à Soudan(44)

### non rattachés à ce jour :

le 7.3.1720 D<sup>elle</sup> Renée de La Rue Ve de François Gault, mère & tutrice naturelle de Françoise Gault sa fille, & de François Gault son fils chirurgien à Pouancé, & les Lepeletier... vendent à Claude Planté avocat à Pouancé & D<sup>elle</sup> Renée Blot son épouse, leurs héritages de la closerie de la **Drunaye** à Carbay, pour 75 L pour la part des Gault (AD49-5<sup>E</sup>20/175 Vergonnes) - Le 7.12.1746 Renée Belot veuve de Claude Planté avocat baille à ferme pour 9 ans à François Bellier laboureur la métairie de la Coconnerie à StAubin pour 120 L (AD49-5<sup>E</sup>40/45 Pouancé)

Jean PLANTÉ x Aubine LEROY

1-Pierre PLANTÉ °Pouancé 13.5.1614 Filleul de Pierre Galisson & Françoise Erfray

Le 7.7.1741 René Lescouvette apothicaire à Pouancé baille à  $\frac{1}{2}$  la Haute Bellangeraie à StAubin à Pierre Planté laboureur à StErblon (AD49-5<sup>E</sup>40/035)

Charles PLANTÉ °Pouancé x Chazé-Henry 26.10.1762 Marie LAMI

Jean PLANTÉ x Perrine AUBRON

1-Pierre PLANTÉ °Pouancé 27.6.1630 Filleul de Pierre Jehannault (s) & de Renée Peiu

2-Jean PLANTÉ °Pouancé 29.8.1637 Filleul de Jan Boysnault prêtre, & de Mathurine Chevillart (magnifiques s de Ballodes, Cherruau, Lefebvre)

Pierre PLANTÉ x /1622 Louise HANRY

1-Guy PLANTÉ °La Rouaudière 3.4.1622 filleul de Jehan Planté

2-René PLANTÉ °La Rouaudière 5.5.1626

2-Jehan PLANTÉ °La Rouaudière 28.5.1629

René PLANTÉ x Pouancé 11.7.1658 (sans filiation) Catherine GILLOT

1-Pierre PLANTÉ °Pouancé 6.7.1659

2-Marie PLANTÉ °Pouancé 4.11.1660 † à 3 semaines

René PLANTÉ †/1693 x Pouancé 6.5.1670 (sans filiation) Catherine TURPIN

1-Charlotte PLANTÉ °Pouancé 18.9.1671 x Chazé-Henry 19.11.1693 Pierre **BREHIN** °Bouillé Menard Fils de ierre et Renée Poillière

2-René PLANTÉ °Pouancé 28.7.1674 cousin de Mathurin et Jacques Lemonnier x Chazé-Henry 27.11.1701 Marie BOURGEOIS fille de Mathurin et Mathurine Navineau

21-René PLANTÉ °Chazé-Henry 6.2.1704

3-Toussaint PLANTÉ °Pouancé 28.1.1676

4-Jacquine PLANTÉ °Chazé-Henry 7.2.1678 Filleule de Pierre d'Andigné écuyer (s)

Jean PLANTÉ †Pouancé 13.7.1635 h.h. que je suppose le frère (ou le père) de Pierre ci-après. Greffier de Pouancé x /1619 Perrine DENYAU †Pouancé 20.1.1631

1-René PLANTÉ °Pouancé 21.1.1619 filleul de Clément Allaneau chapelain de StJacques, & de Catherine Allasneau femme de Maurice Prevost

2-Anne PLANTÉ °Pouancé 24.4.1620 Filleule de M<sup>e</sup> Ollivier Huret S<sup>r</sup> du Drul, & de Anne Denyau femme de Guillaume Belot M<sup>d</sup>

3-François PLANTÉ °Pouancé 18.10.1622 Filleul de René Denyau & de h.fille Jehanne Denyau

4-René PLANTÉ °Pouancé 5.4.1624 Filleul de René Gault (s) & de Louise Gault (s)

5-Perrine PLANTÉ °Pouancé 28.8.1626 Filleule de Jehan Ducloux Sr de la Drumays & de Clémence Denyau

6-Perrine PLANTÉ °Pouancé 22.5.1628 Filleule de h.h. M<sup>e</sup> Mathurin Dupont S<sup>r</sup> du Puis, procureur du roi au grenier à sel de Pouancé, & de Julienne Letourneux (s)

7-Pierre PLANTÉ °Pouancé 8.3.1630 Filleule de Pierre Denyau cierger & de Jeanne Planté

Le 8.7.1729, curatelle de Renée Halligon fille de René S<sup>r</sup> de la Bruntière et de Marguerite Mottais : parents : Claude Planté avocat à Pouancé, René-Léon Marchandie bailli de Pouancé, François Chasseboeuf procureur au siège (AD53-B3088)

Charles PLANTÉ x Catherine MONAIL

- 1-Nicole (fille) PLANTÉ °Pouancé 27.9.1583 « Nicolaa Charoli Plante et Katherine Dennouais filia baptistata fuite 27 septembre die patrinus et commaires fuent Nicolaus Goullay Nicolaa Allasneau et Mathurina Brossard - Nicole fille de Charles Planté et Catherine Denouais parrain et marraines Nicolas Goullay Nicole Allasneau et Mathurine Brossard »

Jacques PLANTÉ S<sup>r</sup> de la Bellangeraie †Pouancé 24.11.1650

Jean PLANTÉ x Pouancé 9.5.1622 (sans filiation) Antoinette BESECHE

- 1-Geneviève PLANTÉ °Pouancé 9.2.1623  
2-Claude (fille) PLANTÉ °Pouancé 24.1.1624  
3-Catherine PLANTÉ °Pouancé 24.1.1624  
4-Ollive PLANTÉ °Pouancé 3.5.1625  
5-Catherine PLANTÉ °Pouancé 10.10.1626 Filleule de Jacques Hayer (s) & de Catherine Beseche

Pierre PLANTÉ x /1685 Perrine DENYAU

- 1-Perrine PLANTÉ x Vergonnes 19.6.1703 Gabriel **LEROY**  
2 Jean PLANTÉ °Vergonnes 10.3.1674 †idem 18.2.1675 filleul de Jean Richard de Chazé-Henry et Marguerite Planté Saint-Aubin de Pouancé  
3-Julien PLANTÉ °† Vergonnes 14.5.1676 Filleul de Marguerite Guillet fille de François  
4-Michel PLANTÉ °Vergonnes 17.5.1669 Filleul de Michel Gauld curé & de Jeanne Gerard . Mère prénommée Perrine sur son baptême x Vergonnes 16.7.1701 Françoise MAHOT de Louis et Marie Porcher

René PLANTÉ x Vergonnes 18.5.1649 (sans filiation) Gabrielle CHAUSSÉ

Michel PLANTÉ x Marie TURPIN

- 1-René PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erblo 12.11.1656 †idem 3.1.1657  
2-Jean PLANTÉ °St Erblo 12.2.1658  
3-Pierre PLANTÉ °St Erblo 12.7.1663  
4-Julien PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erblo 11.1.1661 filleul de Julien Ernoul et de Françoise Trovalet  
5-François PLANTÉ °StErblo 8.3.1668 Filleul de h.h. François Nupied (s) & de h.f. Julienne Ernoul

Pierre PLANTÉ †Saint Erblo(53) 20.3.1648 (sans filiation)

François PLANTÉ

- 1-François PLANTÉ °S<sup>t</sup>Erblo(53) x1 Louise LEMONNIER x2 Chazé-Henry 2.7.1730 Anne CHATELIER

François PLANTÉ Non marié à Pouancé & quitte Pouancé vers 1780 x /1753 Jeanne HIRON

- a-Jeanne-Françoise PLANTÉ °Pouancé 1.2.1753  
b-François PLANTÉ °Pouancé 23.1.1754  
c-Jeanne PLANTÉ °Pouancé 16.3.1755  
d-François PLANTÉ °Pouancé 21.3.1756 †idem 12.6.1760  
e-François-Michel PLANTÉ °Pouancé 30.9.1757  
f-Jeanne-Sainte PLANTÉ °Pouancé 2.11.1758 †idem 10.7.1760  
g-François PLANTÉ °Pouancé 14.8.1760  
h-François-Denis PLANTÉ °Pouancé 9.10.1761  
i-Jeanne PLANTÉ °Pouancé 10.8.1763 †idem 13.1.1806 x Félix **BEURIER**  
j-Anne-Marie PLANTÉ °Pouancé 30.11.1764  
k-Alexandre PLANT °Pouancé 25.2.1766 †bas âge  
l-Anne-Thomas PLANTÉ °Pouancé 7.7.1767 †idem 16.3.1773  
m-Perrine-Renée PLANTÉ °ca 1769 †Pouancé 27.6.1772  
n-Michelle PLANTÉ °Pouancé 20.1.1771

o-Jean PLANTÉ °Pouancé 18.8.1774 †Congrier 28.2.1857 Maire de Congrier, membre de la Légion d'Honneur. M<sup>d</sup> x Françoise LAMY †/lui  
o1-Julien-Augustin PLANTÉ °Congrier 21.7.1821  
o2-Rose-Marie PLANTÉ °Congrier 2.7.1823

#### PLANTÉ

1-Yvonne PLANTÉ °ca 1588 †3.5.1648 x René **BARON** S<sup>r</sup> & D<sup>ame</sup> du Boisrouault, de la Troterie & du Buisson  
11-Yvonne BARON Dont postérité suivra  
2-Fouques PLANTÉ prêtre Cousin germain & proche parent de Anthoine Planté prêtre, Marc Trovallet prêtre curé de StGilles, Augustin Hunault prêtre, Pierre Peccot prêtre, & le révérand Peccot capucin.

**Yvonne BARON** (fille unique de René BARON & Yvonne PLANTÉ) x S<sup>t</sup>Saturnin-du-Limet 1.3.1639 René **COINTET** °1.3.1616 †S<sup>t</sup>Saturnin-du-Limet 25.12.1679 Notaire & sergent royal à S<sup>t</sup>Saturnin-du-Limet. Vit au Boisrouault. Fils de Pierre & Françoise Cohon. Petit-Fils de Anceau Cohon S<sup>r</sup> de la Sevaudais (en la Rouyaudière), cousin issu de germain de François Cohon évêque de Nîmes puis Dol. Dont postérité dossier COHON

Joseph COINTET °ca 1784 x Anne-Marie BLANCHET

1-Mathurin-Pierre COINTET °Brains-sur-les-Marches 9.5.1817 Propriétaire à Brains x Congrier 28.9.1848  
Clémentine RABIN

Françoise PLANTE x La Selle-Craonnaise 25.6.1620 (sans filiation) Mathurin **BOURGE**

Jehanne PLANTÉ x Jullien **ESNAULT**

1-Anne ESNAULT °Pouancé 29.3.1627 Filleule de Clément Alasneau chapelain de StJacques, & de Anne Royer

Louis PLANTÉ prêtre (cité au x du 28.10.1699 à Chazé-Henry de sa cousine Goullier fille de André et Etiennette Herin)